

CHANTIERS-YVELINES

*L'association Intermédiaire du
Centre et Sud-Yvelines*



Siège

VERSAILLES
24 rue du Maréchal Joffre
78000 Versailles
01 39 07 25 35
insertion@chantiers-yvelines.fr

TRAPPES EN YVELINES
7 rue Gabriel Péri
78190 Trappes en Yvelines
01 30 51 18 98
trappes@chantiers-yvelines.fr

Antennes

VÉLIZY-VILLACOUBLAY
Centre M. Ravel – 25 avenue L. Breguet
78140 Vélizy
01 30 70 61 76
velizy@chantiers-yvelines.fr

RAMBOUILLET
34 bis rue Gambetta
78 Rambouillet
01 84 27 05 58
rambouillet@chantiers-yvelines.fr

Association intermédiaire loi 1901 – www.chantiers-yvelines.fr

Agrément n° 78-03 f du 22-02-98 – Agrément simple n° 1/ILE/15 – SIRET 342 055 670 00075 – APE 8899B

Sommaire

1. Rapport moral du Président
2. Gouvernance et organisation structurelle
3. Présentation de Chantiers-Yvelines
4. Les actions menées en 2018
5. Bilan social et professionnel
6. Bilan économique
7. Perspectives et axes stratégiques
8. Articles de presse



1. Rapport moral du Président

Monsieur le Maire, Monsieur le directeur, Mesdames et Messieurs, chers collègues,

Avant de commencer je crois que nous pouvons avoir une pensée à la mémoire de nos deux bénévoles actives décédées depuis notre dernière AG, Gisèle Dhenin, et plus récemment Michèle Chery.

Je vous rappelais l'année dernière que nous étions entrés dans la 33^{ème} année. Nous l'avons parcourue et finie dans de bonnes conditions qui seront détaillées dans le rapport d'activité.



Notre nouvelle directrice, Isabelle Guillemin-Chheng, qui vous présentera le bilan d'activité, a trouvé ses marques. Elle a pris en charge, avec une efficacité souriante, toutes les opportunités et les objectifs que nous nous sommes fixés, comme par exemple la démarche ISO 9001 et le projet d'Entreprise d'Insertion dont nous dirons quelques mots.

A la fin de l'année nous avons mis fin à notre adhésion au Coorace, car nous ne sommes pas satisfaits de la gestion de l'association nationale et des dernières élections au bureau du Régional où les A.I. ont été évincées.

Nous avons renouvelé la signature de la convention avec Activit'y pour le même objectif que l'année précédente. Le travail supplémentaire que représente la récupération des justificatifs de résultats, contrats de travail et attestations de formation est compensé par une participation du département plus substantielle que l'aide précédente.

Nous sommes satisfaits de la collaboration avec le FLES : en effet, le financement de leurs formations est centré sur les Salariés en Parcours. Leur action est possible grâce à des subventions européennes dans le cadre du Fonds Social Européen (FSE).

La gestion des fonds dédiés à la formation (PIC) est impactée par une réforme de plus, mais pour l'instant les outils ne sont pas en place et nous n'en avons pas une bonne visibilité.

Le « Parcours Emploi Compétence » qui s'appuie sur le triptyque : Emploi, Formation et Accompagnement qui vient en remplacement des contrats aidés selon l'ancienne formule, n'est pas encore déployé mais il devrait être plus efficace et peut-être pourrions-nous l'utiliser.

Concernant les partenariats, nous avons constitué, au niveau départemental, un groupe cohérent au sein du CDAI entre les directions de quatre sur cinq des A.I. du département. Le but est de mettre en place des actions collectives : notamment une plate-forme collective pour améliorer notre visibilité auprès des particuliers et des entreprises. Ce groupe pourra aussi initier des formations et, le plus souvent possible, apporter une réponse commune à nos partenaires.

Au niveau national il y a eu du changement : le CNIAE est remplacé par un organisme plus large, le CNIDE (Conseil National pour l'Inclusion et l'Emploi) qui risque de perdre en efficacité ce qu'il gagne en périmètre.

La question de l'amendement sur les 480 heures n'a pas reçu de la part de ce gouvernement un accueil favorable puisque la ministre du travail a incité le groupe des députés qui l'avaient proposé, à le retirer au motif que cela ferait une distorsion de concurrence. Cette objection est un fantasme alimenté par les entreprises d'intérim qui n'ont pas la même qualité d'accueil et d'insertion que les A.I. Elle est d'autant moins justifiée que les exonérations diverses dont bénéficiaient les A.I ont quasiment disparu, comme dernièrement l'exonération de charges des 750 heures premières heures et la taxe transports qui est en suspens...

Actuellement ce qui est « In » c'est l'action « Territoire zéro chômeurs » qui procède de la même idée politique que les A.I. au temps de leur création il y a plus de 30 ans. Cette action porte actuellement sur 1000 D.E (personnes) à comparer aux 100 000 personnes qui passent, par an en A.I, peut-être aurait-on pu essayer d'optimiser le dispositif A.I... (un DE O chômeurs coûte 18 000 € un SEP en A.I., 14 fois moins). Je crois que cette expérience est intéressante mais qu'elle restera limitée.

Vous verrez concrètement les bons résultats économiques puisque nous avons augmenté encore une fois, nos fonds propres ce qui pourra nous être utile pour la réalisation de nos projets. En termes qualitatifs les résultats d'insertion sont supérieurs aux objectifs définis avec la DIRECCTE.

Le nombre d'heures réalisées dans l'année a vu la meilleure progression annuelle ainsi que le chiffre d'affaires ; cela depuis 2011 qui est l'année de la plus forte progression du fait de l'impact de la première mise en œuvre des marchés avec la Mairie de Versailles... Et le record absolu du nombre d'heures réalisées.

Suite au contrôle des services de la direction de la concurrence nous avons été contraints de revoir nos méthodes, notre communication, les outils mis en place ont été entièrement autofinancés. Et nous sommes sortis de certaines procédures héritées des origines qui nous mettaient dans « un flou » juridique du fait des évolutions successives des textes...

Quant aux Ressources Humaines il y a eu peu de changements en 2018, à part le départ de notre stagiaire Manuella qui a quitté la région. Du fait de l'évolution du poste de Jery Razafi, Responsable de l'antenne de Rambouillet, et au vu du développement de cette antenne, nous avons initié fin 2018 un recrutement pour un nouveau Conseiller en Insertion Professionnelle à temps plein qui partagera son temps entre Rambouillet et Trappes. Dans la continuité de ce recrutement nous avons, à Versailles, accueilli début 2019 Sandrine Wilkening qui succède à Nazar Hayat parti exercer ses talents dans un autre département.

Nous aurons à préparer des départs à la retraite dans les prochaines années à venir et à repenser une partie de notre organisation.

La directrice vous fera un point sur la démarche qualité qui est bien engagée, et dans le bon sens, c'est-à-dire formaliser le cœur de métier pour en augmenter l'efficacité et pérenniser ses résultats.

Nous avons aussi entamé la démarche de création d'une Entreprise d'Insertion (E.I.) parce qu'il a été constaté par les Autorités qu'il en manquait sur le territoire. Nous avons des marchés sur lesquels nous sommes bridés par les conditions légales qui définissent le périmètre géographique et juridique des A.I. Cela peut être une opportunité pour sécuriser le parcours de certains salariés. En 2019 nous avons réalisé 90 ETP et seulement 84 ont été financés par la DIRECCTE.

Bientôt, nous pourrions disposer d'un intranet qui utilisera les outils de la nouvelle technologie que nous avons installés pour partager nos documents et échanger nos informations de façon plus rapide et plus sûre.

Nous avons été approchés par la fondation d'aide à l'enfance pour offrir nos services d'accompagnement pour les jeunes qui sortent de ce dispositif sans rien, sans aucune aide et qui finissent dans une intense précarité.

Au cours de l'année, avant la prochaine A.G. il nous faudra étoffer notre C.A. et Cécile Laureau qui est maintenant très occupée et manque de disponibilité, nous a fait part de sa volonté de prendre un peu de distance ; je vous propose de lui conférer le titre de Présidente honoraire.

Chantiers-Yvelines se porte bien : autour de la directrice il y a une équipe soudée, sérieuse et qui est portée par cette mission d'aide aux personnes en difficulté, avec l'envie de bien faire.

Je vous remercie de votre attention.

Si vous avez des questions gardez- les. Vous aurez la parole avant le vote des résolutions.

Patrick Radjef

Président de Chantiers-Yvelines

La gouvernance de Chantiers-Yvelines

Membres du bureau

Patrick Radjef	Président
Cécile Laureau	Vice-présidente
Monique Neveu	Secrétaire
Dany Dorison	Trésorière

Membres du Conseil d'Administration

Bernadette Billig	Michèle Chery - † Févr. 2019
Michel Courson	Dany Dorison
Jean-Marc Duval	Cécile Laureau
Anne Lefort	Monique Neveu
Christian Papillon	Claude Verneau

Nos partenaires parmi tant d'autres...





PROJET ASSOCIATIF

L'Association Chantiers-Yvelines se situe dans un dispositif d'insertion par l'activité économique des personnes en difficulté. Dans ce cadre, elle est en phase avec les institutions : collectivités territoriales et nationales.

L'Association Chantiers-Yvelines se donne les moyens d'être reconnue, sur son territoire, comme un partenaire essentiel dans cette mission d'insertion auprès des organismes cités précédemment.

L'Association Chantiers-Yvelines participe activement à toutes les manifestations qui sont en rapport avec son objet social pour motiver les partenaires économiques et sociaux.

L'Association Chantiers-Yvelines défend des valeurs d'humanisme dans le dessein de favoriser le « vivre ensemble » telles que le respect d'autrui, la reconnaissance des différences, la lutte contre les discriminations telles que définies dans la loi et l'égalité hommes femmes.

L'égalité de traitement entre les femmes et les hommes suppose une égalité de rémunération, d'accès à l'emploi et à la qualification mais aussi de prohiber, dans le cadre de la relation salariale, toute mesure discriminatoire en raison du sexe.

L'Association Chantiers Yvelines accompagne les personnes de son territoire qui rencontrent des difficultés dans leurs parcours professionnels ; c'est pourquoi, elle limite son champ d'action aux personnes éligibles à l'IAE, aptes à travailler en milieu ordinaire de travail, c'est à dire qui sont capables d'une autonomie suffisante qui leur permette de faire face aux situations usuelles qu'elles peuvent rencontrer, sans mettre leur intégrité physique ou celle d'autrui en danger.

L'Association Chantiers Yvelines s'efforce d'élargir son offre d'insertion auprès des collectivités et des bailleurs sociaux pour satisfaire les demandes émergentes dans des domaines tels que le gardiennage et la restauration collective.

Pour concrétiser des parcours professionnels dans les métiers du bâtiment, l'association offre des formations pratiques sur des chantiers de rénovation et de décoration.

L'Association Chantiers-Yvelines pratique le principe de solidarité et d'accompagnement auprès des personnes de toutes conditions et convictions afin de favoriser leur intégration sociale et professionnelle.

L'Association Chantiers-Yvelines s'inscrit dans la loi, selon l'Article L5132-7 et articles suivants du code du travail qui définissent le cadre de l'activité des associations intermédiaires et leurs limites afin de concrétiser les valeurs exprimées ci-dessus.

L'Association Chantiers-Yvelines s'affiche comme un partenaire solidaire sur son territoire auprès des entreprises et des institutions afin de concilier les impératifs économiques et sociaux.

L'Association Chantiers-Yvelines, par son Conseil d'administration, propose chaque année lors de son Assemblée Générale, ses objectifs opérationnels en fonction de l'évolution des conditions économiques du territoire. Elle assure la publication de ces informations dans un document qui les regroupe.

L'Association Chantiers-Yvelines met en œuvre les moyens favorables à l'implication de tous les acteurs qu'elle réunit.

L'Association Chantiers-Yvelines, depuis les années 2000, est entrée dans une démarche de management par la qualité qui vise à obtenir la certification Iso 9001.

Organisation de l'équipe en 2018 : 11 salariés permanents et 26 bénévoles actifs

BUREAU

Dany DORISON, Cécile LAUREAU,
Monique NEVEU, Patrick RADJEF

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Patrick RADJEF

Bernadette BILLIG, Michèle CHERY, Michel COURSON, Dany DORISON (T), Jean-Marc DUVAL, Cécile LAUREAU (VP), Anne LEFORT, Monique NEVEU (S) Christian PAPILLON, Claude VERNEAU

DIRECTION

Isabelle GUILLEMIN

ASSISTANCE DIRECTION

Sabine ROUSSEAU

SERVICES OPERATIONNELS

SERVICES SUPPORTS

Pôle Accueil

Siège social : Versailles

**Coordinatrice MAD -Accueil
salarié-es :**

Sylvie GELLE

Antennes :

Trappes : Responsable
L. LAMOTTE

Vélizy : Responsable V.
ROZIER

Rambouillet : Responsable
J. RAZAFI

Permanences :

Le Chesnay : N. HAYAT

Jouy-en - Josas : V. ROZIER

Guyancourt : N. HAYAT

Pôle

Accompagnement

Bâtiment : A. SAHLIOUI

Conseillers en insertion :

- J. BRUGEAS
- M. LAURENT
- N. HAYAT (dév.)
- M. Jouanneau

Pôle

Développement

Trappes : L. LAMOTTE

Vélizy : V. ROZIER

Rambouillet : J. RAZAFI

Pôle Financier / Contentieux :

Comptable : E. DESMONS
Trésorière : D. DORISON (b)
Recouvrement : D. DORISON (b)

Pôle communication :

C. COTTIN (b)

Pôle qualité :

J-M DUVAL (b)
B. BILLIG (b)
Responsable : I. GUILLEMIN
Assistante : S. ROUSSEAU

Pôle Bénévolat : M. NEVEU (b)

2. Présentation de l'association

Communes couvertes par notre champ d'action :

ABLIS, ALLAINVILLE, AUFFARGIS, BEYNES, BOINVILLE-LE -GAILLARD, BONNELLES, BUC, BULLION, CERNAY LA VILLE, CHATEAUFORT, CHAVILLE (92), CHEVREUSE, CHOISEL, CLAIREFONTAINE EN YVELINES, COIGNIERES, DAMPIERRE EN YVELINES, ELANCOURT, EMANCE, GAMBAISEUIL, GAZERAN, GROSRUVRE, GUYANCOURT, HERMERAY, JOUY EN JOSAS, LA BOISSIERE ECOLE, LA CELLE LES BORDES, LA VERRIERE, LE CHESNAY, LE MESNIL SAINT DENIS, LE PERRY EN YVELINES, LES BREVIAIRES, LES ESSARTS LE ROI, LES LOGES EN JOSAS, LES MESNULS, LEVIS SAINT NOM, LONGVILLIERS, MAGNY LES HAMEAUX, MAUREPAS, MILON LA CHAPELLE, ORPHIN, MITTAINVILLE, MONTIGNY LE BRETONNEUX, ORCEMONT, ORSONVILLE, PARAY-DOUAVILLE, POIGNY LA FORET, PONTHEVRARD, PRUNAY EN YVELINES, RAIZEUX, RAMBOUILLET, ROCHEFORT EN YVELINES, ROCQUENCOURT, SAINT ARNOULT EN YVELINES, SAINT CYR L'ECOLE (GALLY), SAINT FORGET, SAINT HILARION, SAINT LAMBERT DES BOIS, SAINT LEGER EN YVELINES, SAINT MARTIN DE BRETANCOURT, SAINT REMY LES CHEVREUSE, SAINT REMY L'HONORE, SAINTE MESME, SENLISSE, SONCHAMP, TOUSSUS LE NOBLE, TRAPPES, VELIZY-VILLACOUBLAY, VERSAILLES, VIEILLE EGLISE EN YVELINES, VIROFLAY, VOISINS LE BRETONNEUX.

POUR COUVRIR L'ENSEMBLE DES COMMUNES 4 ANTENNES D'ACCUEIL DE PROXIMITE SONT DEPLOYEES :

- VERSAILLES
24 RUE DU MARECHAL JOFFRE
01.39.07.25.35 – INSERTION@CHANTIERS-YVELINES.FR
- TRAPPES
5 RUE GABRIEL PERI
01.30.51.18.98 – CY.TRAPPES@FREE.FR
- VELIZY-VILLACOUBLAY
CENTRE MAURICE RAVEL – 25 AVENUE LOUIS BREGUET
01.30.76.61.76 – VELIZY@CHANTIERS-YVELINES.FR
- RAMBOUILLET
34 bis rue de Gambetta
01.84.27.05.58 – rambouillet@chantiers-yvelines.fr



Siège et Antennes	Jours d'ouverture	Horaires d'ouverture
Siège : Versailles	Du lundi au vendredi	9h00-12h30 13h30 – 17h00
Antenne : Rambouillet	Du lundi au vendredi	9h00-12h30 13h30 – 17h00
Antenne : Trappes	Du lundi au vendredi	9h00-12h30 13h30 – 17h00
Antenne : Vélizy-Villacoublay	Lundi, mardi et jeudi	13h30 – 17h00

DES PERMANENCES SONT EGALEMENT ASSUREES :

- JOUY EN JOSAS – CYBER-BASE, 4 RUE LOUIS PASTEUR
- GUYANCOURT – MAISON DE QUARTIER YVES MONTAND, RUE NEIL ARMSTRONG
- LE CHESNAY – ESPACE EMPLOI ENTREPRISE, 13-15 RUE POTTIER
- VIROFLAY – HOTEL DE VILLE, PLACE DU GENERAL DE GAULLE

3. 2018, une année riche en actions

L'année 2018 a vu son nombre d'heures de mise à disposition augmenter de manière significative. Alors qu'en 2017, 134 989 heures avaient pu être distribuées, en 2018, ce sont 145 365 heures qui l'ont été, soit une augmentation de près de 8% de notre activité.

Conventionnée pour 84 ETP, notre structure a donc assuré l'accompagnement et la mise à disposition de 90.4 ETP.

DANS UN SOUCI D'EVOLUTION DE NOS PRATIQUES DE TRAVAIL DE MISE A DISPOSITION DE NOTRE PERSONNEL, NOUS AVONS ENGAGE CETTE ANNEE UNE MISE A JOUR DE L'ENSEMBLE DE NOS OUTILS DE CONTRACTUALISATION. CEUX-CI SONT DESORMAIS OPERATIONNELS, LES EQUIPES LES AYANT LARGEMENT INTEGRES A LEURS PRATIQUES QUOTIDIENNES :

- CONTRATS DE TRAVAIL
- CONTRATS DE MISE A DISPOSITION
- COMMUNICATION LEGALE EN DIRECTION DES PARTICULIERS-UTILISATEURS
- REDACTION DE DEVIS EN AMONT DES MAD

La communication auprès de nos partenaires qu'ils soient économiques, institutionnels ou associatifs, nous a semblé essentielle à mettre en œuvre tout au long de l'année, c'est la raison pour laquelle nous avons organisé des actions locales destinées aux professionnels mais également à nos salariés.

La mise en place d'une table-ronde sur l'achat socialement responsable : 3 avril 2018

La mise en place d'une rencontre partenariale pour échanger ensemble sur le recours à l'IAE pour répondre aux besoins des collectivités : devant une assemblée de plus de 40 personnes, quatre experts nous ont fait part de leurs expériences de coopération avec Chantiers-Yvelines dans le cadre du recrutement de personnel au sein des collectivités locales.



La participation aux actions locales en faveur de l'emploi et du maillage associatif départemental

Chaque année, nous nous attachons à répondre présents lors des rencontres partenariales ou toute autre action menée par les collectivités.

Cette année encore nous étions présents :

- Aux forums des associations des villes de : Trappes, Versailles, Rambouillet, Le Chesnay, Guyancourt, Voisins le Bretonneux, Jouy en Josas, Elancourt, Viroflay et Vélizy.
- Aux forums de l'emploi des villes de : Rambouillet, Saint Rémy les Chevreuse, Versailles et Saint Quentin en Yvelines.

Nous avons participé à l'ensemble des actions menées par le Club Busin'Ess en faveur de l'économie sociale et solidaire du territoire et poursuivi notre soutien des chantiers jeunes organisés par la ville de Trappes en Yvelines.

La mise en place d'une action Coup d'éclat vers l'emploi

Versailles, le 12.09.2018

COUP D'ECLAT VERS L'EMPLOI
Atelier de conseils en image
Animé par Sylvie DESTRUEL

Madame,

Pour mieux réussir vos enjeux personnels et professionnels, nous vous invitons à participer à l'atelier collectif « COUP D'ECLAT VERS L'EMPLOI ».

Pendant 2 jours, venez prendre soin de vous et découvrir comment valoriser votre image, à partir de conseils gratuits et d'astuces simples à réaliser au quotidien :

- » L'impact d'une bonne image dans la vie sociale et professionnelle »
- » Les codes pour une communication harmonieuse et efficace »
- » Se faire belle à moindre frais »
- » Beauté du visage, soins, maquillage, coiffure »
- » S'habiller selon sa morphologie »
- » Les couleurs qui vous mettent en valeur »

Les 25 et 26 septembre 2018
de 9h30 à 11h30 et de 14h00 à 16h00
salle Saint-Michel du Centre Ozanam
24 rue du maréchal Joffre 78000 VERSAILLES

Infos complémentaires : Manuella JOUANNEAU 01.84.27.05.58.

Estime de soi et communication professionnelle

« Coup d'éclat vers l'emploi » est une action collective que nous avons menée en mobilisant une socio esthéticienne.

Une session de trois journées a été organisée pour répondre aux besoins de notre public sur les questions de présentation professionnelle : communication verbale et non verbale, l'importance de l'image dans la communication personnelle et professionnelle. Ces thèmes ont pu être abordés sous couvert d'un travail sur le « prendre soin de soi et son image » mené par une professionnelle de l'image qui a mis à la disposition de notre public des produits de soin, de maquillage et des auto-évaluations.

Dans le cadre de cette action, le secours catholique avait ouvert son vestiaire afin d'accueillir nos salariés et leur proposer des tenues adaptées à la recherche d'emploi et la reprise d'activité.

La création de notre nouveau site internet : www.chantiers-yvelines.fr

www.chantiers-yvelines.fr

CHANTIERS-YVELINES

COLLECTIVITÉS ENTREPRISES PARTICULIERS

CHANTIERS-YVELINES MET À DISPOSITION DU PERSONNEL AUX COMPÉTENCES ET SAVOIR-FAIRE VARIÉS

Ménage, repassage, lavage des vitres et vitres, Entretien des locaux, Nettoyage de locaux, Service de soirée

Jardnage, Entretien des espaces verts

Aide au déménagement, Manutentions

Bricolage, Montage de meuble

LA REFONTE DE NOTRE LOGO ET DE NOS OUTILS DE COMMUNICATIONS




Besoin d'un coup de main ?

CHANTIERS -YVELINES
est à votre service

SOYEZ ACTEUR D'UNE ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE



1ère Association Intermédiaire des Yvelines

www.chantiers-yvelines.fr

Notre mission

CHANTIERS-YVELINES favorise le retour à l'emploi de personnes par des contrats de travail auprès de particuliers, entreprises, associations ou collectivités, et assure leur accompagnement socio-professionnel.

Services proposés

- Ménage - Repassage*
Entretien de la maison
Travaux ménagers
- Jardinage*
Petits travaux de jardinage
Travaux de débroussaillage
- Bricolage*
Travaux de petit bricolage dits « hommes toutes mains »
- Manutention
Aide au déménagement
Débaras de cave et grenier
- Peinture, carrelage, parquets
- Maçonnerie

Avantage fiscal

* Pour les services à la personne, le particulier peut bénéficier d'un crédit d'impôt de 50%, dans les conditions de l'article 199 sexdecies du CGI, sous réserve de modifications de la loi de finance



Fonctionnement

Les missions s'effectuent sous la responsabilité du donneur d'ordre et se déroulent dans des conditions optimales grâce aux femmes et aux hommes, salariés de CHANTIERS-YVELINES.

Un accompagnateur peut venir, sur votre demande, estimer la faisabilité et la durée des travaux ainsi que les fournitures à prévoir.

Contrat de mise à disposition et relevé d'heures

CHANTIERS-YVELINES est l'employeur et prend en charge toutes les formalités administratives. Vous pouvez suspendre le contrat à tout moment.

Dès son arrivée, le salarié présente le contrat de mise à disposition, signé par l'association. Vous le signez dans la case « utilisateur ».

Le contrat de « Mise à disposition » doit être renvoyé immédiatement à l'association.

Il lui est associé un relevé des heures travaillées. Signé conjointement en fin de mission, chacun en conserve un exemplaire.



Ne pas jeter sur la voie publique - IPNS

Facturation et règlement

En tant qu'employeur, l'association :

- établit la feuille de paie,
- rémunère le salarié sur la base du relevé d'heures signé,
- effectue les déclarations,
- règle les charges dues par l'employeur.

Le donneur d'ordre reçoit une facture à régler à l'association dès réception.

Les factures des services à la personne peuvent se régler par chèque bancaire, CESU (Chèque Emploi Service Universel) préfinancé ou dématérialisé, ou par tout autre moyen de paiement.

Dans le cadre des Services à la Personne, une attestation est envoyée au donneur d'ordre en début d'année, pouvant ouvrir droit à réduction ou crédit d'impôt.

Assurance

L'association étant l'employeur, elle assure le salarié contre les accidents corporels qui pourraient survenir sur le lieu de travail ou lors de son trajet.

En cas de dommages matériels causés par un salarié à des tiers ou à vous-même, dans le cadre de son activité, c'est votre assurance responsabilité civile qui couvre le risque.

Obligation légale

CHANTIERS-YVELINES remet un devis personnalisé avec le détail des services et des prix proposés pour une prestation ou un ensemble de prestations dont le prix total est supérieur ou égal à 100 € TTC, ou sur simple demande.



- Une équipe engagée dans une démarche d'amélioration continue de qualité de service
- Une dynamique qui participe à la création et au développement de l'emploi local : 145 000 heures de travail distribuées en 2018 auprès de nos 550 salariés.



Points d'accueil

Siège social

VERSAILLES 01 39 07 25 35
24 rue du Maréchal Joffre
insertion@chantiers-yvelines.fr
Du lundi au vendredi - 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00

Antennes

TRAPPES-EN-YVELINES 01 30 51 18 98
7 rue Gabriel Péri
trappes@chantiers-yvelines.fr
Du lundi au vendredi - 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00

VÉLIZY-VILLACOUBLAY 01 30 70 61 76
Centre Maurice Ravel
25 avenue Louis Breguet
velizy@chantiers-yvelines.fr
Lundi, mardi et jeudi - 13h30 à 17h00

RAMBOUILLET 01 84 27 05 58
34 bis rue Gambetta
rambouillet@chantiers-yvelines.fr
Du lundi au vendredi - 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00

Permanences

JOUY-EN-JOSAS
Contacter l'antenne de Vélizy-Villacoublay

LE CHESNAY
Contacter l'antenne de Versailles

GUYANCOURT
Contacter l'antenne de Trappes-en-Yvelines

VIROFLAY
Contacter l'antenne de Vélizy-Villacoublay

www.chantiers-yvelines.fr

Vous êtes en recherche d'emploi ?



• Un accompagnement personnalisé
 • Des missions de travail rémunérées



1ère Association Intermédiaire des Yvelines
www.chantiers-yvelines.fr



Objectif

Depuis 1987, **CHANTIERS-YVELINES** accompagne les demandeurs d'emploi dans l'ensemble de leurs démarches sociales et professionnelles. Un accompagnement individualisé est mis en place, avec un conseiller-référent unique, pour permettre à chacun de se former et de retrouver un emploi.

Parcours

- 1. Accueil en deux phases**
Une réunion d'information collective qui présente le fonctionnement de la structure.
Un entretien individuel pour faire le point sur la situation sociale et professionnelle.
- 2. Accompagnement social et professionnel**
Une convention d'engagements réciproques formalisant le cadre de l'accompagnement par le biais d'entretiens réguliers avec le chargé d'insertion.
L'élaboration et la validation du projet de retour à un emploi durable, En parallèle, des heures de travail rémunérées sont proposées dans différents secteurs d'activité.
- 3. Emploi**
À l'issue du parcours, un emploi est trouvé !
CHANTIERS-YVELINES garde sa porte ouverte pour apporter conseil et soutien pendant les premiers mois de travail.

Missions de travail

Après l'inscription à **CHANTIERS-YVELINES**, nous proposons des missions rémunérées auprès de particuliers, entreprises et collectivités.

Lors d'une mission de travail, **CHANTIERS-YVELINES** est l'employeur, à ce titre, l'association transmet à chacun de ses salariés :

- Un contrat de travail avec relevé d'heures
- Un bulletin de salaire à la fin du mois travaillé
- Une expérience professionnelle qui favorisera le retour à l'emploi

Secteurs concernés

Ménage*	Entretien de la maison
Repassage*	Travaux ménagers
Jardinage*	Petits travaux de jardinage
	Travaux de débroussaillage
Manutention	Aide au déménagement
	Débaras de cave et grenier
Bricolage*	Travaux de petit bricolage
	dits « hommes toutes mains »
Pose de revêtements	Muraux et sols - Moquette, parquet
	Carrelage - Papier-peint
	Peinture - Maçonnerie
	Restauration collective
	Entretien de la voirie

* ces missions relèvent des services à la personne, dans lesquelles le bricolage est limité à 2 heures

INSERTION, ACCOMPAGNEMENT ET FORMATION

LE MODELE SOCIAL DANS LEQUEL EST INVESTI CHANTIERS-YVELINES EST INDISSOCIABLE DE SA MISSION D'ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS SENSIBLES.

LE RETOUR A L'EMPLOI DURABLE, POUR ETRE CONSOLIDE, DOIT S'APPUYER EN AMONT SUR UN TRAVAIL D'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISE QUI PERMET D'UNE PART LA LEVEE DES FREINS SOCIAUX MAIS EGALEMENT LA VALIDATION D'UN PROJET REALISTE DE RETOUR A L'EMPLOI.

EN 2018, NOUS AVONS SOUHAITE DEVELOPPER L'ACCES A LA FORMATION, QU'ELLE SOIT QUALIFIANTE OU DIPLOMANTE, POUR PERMETTRE L'EVOLUTION DES SITUATIONS DE NOS SALARIES EN PARCOURS.

POUR CE FAIRE, NOUS NOUS SOMMES APPUYES SUR LE FLES DES YVELINES AFIN DE FAIRE BENEFICIER A UN MAXIMUM DE PERSONNES DE L'ACCES A LA FORMATION.

NOUS AVONS EGALEMENT RENFORCE LE TRAVAIL DE PARTENARIAT AVEC LES ACTEURS LOCAUX DE L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE.

PLUS SPECIFIQUEMENT, DEUX CONSEILLERES EN INSERTION PROFESSIONNELLE SE SONT FORMEES A L'UTILISATION DE L'EXPLORAMA, OUTIL D'AIDE A LA DEFINITION DU PROJET PROFESSIONNEL.

UN GROUPE DE SIX SALARIES EN PARCOURS A ETE CONSTITUE ET ACCOMPAGNE POUR DEFINIR, ENSEMBLE, LES PISTES D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE. C'EST DONC SUR LA BASE D'UN PHOTOLANGAGE QUE LA REFLEXION A PU ETRE INITIEE ET DES PISTES DEGAGEES.

L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISE A ENSUITE PERMIS A NOS SALARIES D'APPROFONDIR L'ENSEMBLE DES PISTES EVOQUEES POUR VALIDER OU INVALIDER LES DIFFERENTES PERSPECTIVES EVOQUEES EN GROUPE.

AU-DELA DE CET ATELIER, NOUS SOMMES ATTENTIFS A INITIER DES ACTIONS REpondant A LA SPECIFICITE DE NOS SALARIES EN PARCOURS.

L'INDIVIDUALISATION DE NOTRE OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT DOIT DEMEURER UNE FORCE, NOTRE CAPACITE D'INNOVATION DOIT S'INSCRIRE A LA FAVEUR DE NOS SALARIES AFIN DE



LEUR PERMETTRE DE VOIR LEUR SITUATION PROGRESSER TOUT AU LONG DE LEUR PRESENCE AU SEIN DE LA STRUCTURE.

VERS UNE CERTIFICATION QUALITE ISO 9001

Après une période de réflexion et d'information, s'appuyant sur des démarches similaires d'autres structures de l'Insertion par l'Activité Economique et sur une volonté collective du Conseil d'administration, nous avons engagé Chantiers-Yvelines dans la mise en place d'une démarche qualité dans le cadre de la norme ISO 9001.

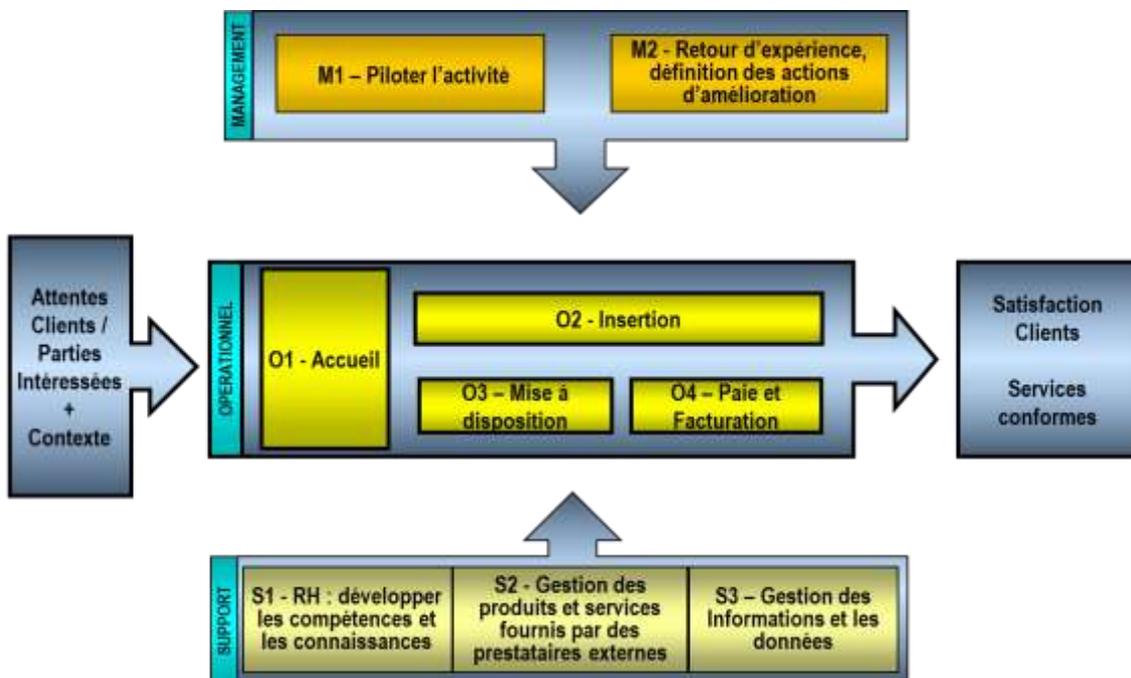
Au-delà de la reconnaissance du travail accompli depuis plusieurs années, nous sommes persuadés que la certification ISO 9001, apportera la preuve de la maîtrise de notre fonctionnement interne et de l'organisation de nos prestations.

L'enjeu est à la fois de garantir, en interne, une qualité de service optimale et optimisée pour nos donneurs d'ordres et de nous amener à répondre au mieux aux évolutions de notre environnement social et économique. La mise en place d'un Système de Management de la Qualité nous est donc apparue incontournable.

CHANTIERS-YVELINES S'EST ENGAGEE DANS UNE REFLEXION CENTREE SUR L'ENSEMBLE DE SES PROCESS METIERS ET SUPPORTS. L'OBJECTIF EST DE TRAVAILLER ENSEMBLE, SALARIES PERMANENTS ET COLLEGUES BENEVOLES, POUR D'UNE PART SECURISER L'ENSEMBLE DE NOS PROCESS, ET D'AUTRE PART CONSTRUIRE ENSEMBLE UNE POLITIQUE D' ACTIONS RESPECTUEUSE DE NOS CHAMPS D' ACTIONS.

Notre Politique Qualité s'articule autour de deux axes principaux :

- ✓ Répondre aux besoins et assurer la satisfaction de nos donneurs d'ordres et demandeurs d'emploi, en assurant la mobilisation de nos collaborateurs, leur motivation et leur implication,
- ✓ Harmoniser les méthodes de travail, en améliorant l'homogénéité du traitement des dossiers.



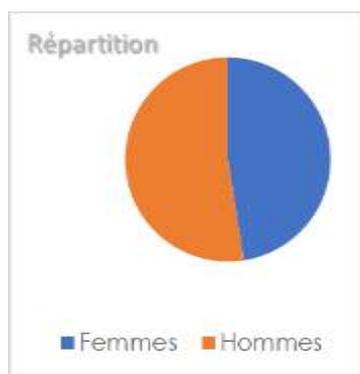
4. Bilan social et professionnel

Chantiers-Yvelines s'inscrit dans le champ de l'insertion par l'activité économique (IAE). Ce dernier regroupe différents types de structures, dont les SIAE, qui relèvent de l'économie sociale et solidaire (ESS).

Conventionnée par l'Etat, Chantiers-Yvelines cherche à concilier performance économique et projet social en proposant des contrats à des personnes éloignées de l'emploi, par le biais de CDD d'Usage. Notre structure met ainsi son développement au service de la lutte contre le chômage et les exclusions, sur le Centre et le Sud-Yvelines.

Selon le code du travail, article L5132-1, *"L'insertion par l'activité économique a pour objet de permettre à des personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières, de bénéficier de contrats de travail en vue de faciliter leur insertion professionnelle. Elle met en œuvre des modalités spécifiques d'accueil et d'accompagnement. L'insertion par l'activité économique, notamment par la création d'activités économiques, contribue également au développement des territoires."*

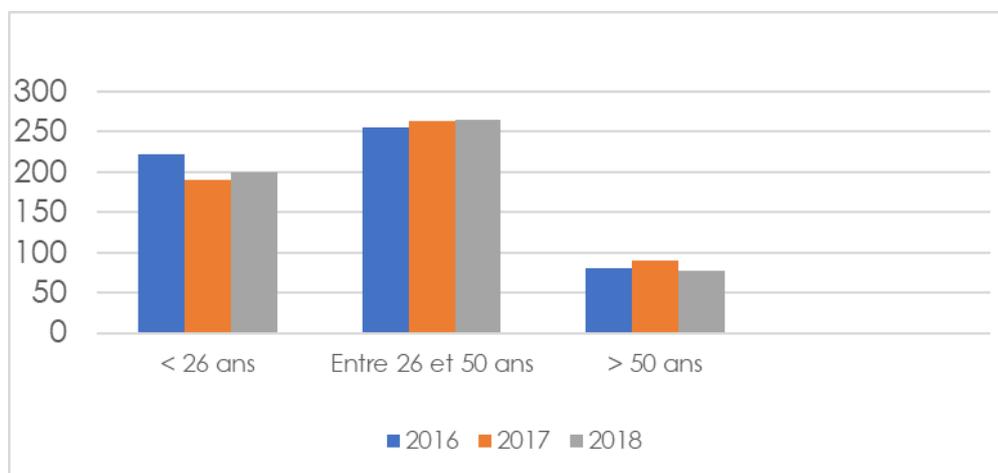
Caractéristiques des salariés en parcours : 542 salariés en 2018



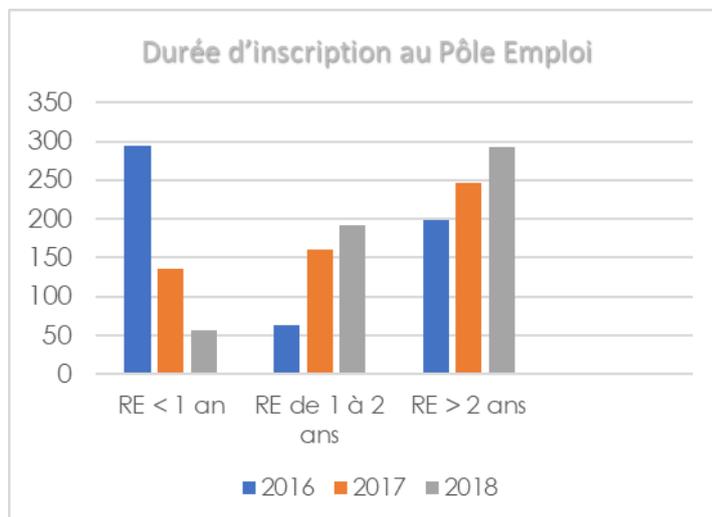
Les personnes suivies sont généralement identifiées par nos partenaires du territoire de manière à intégrer des « parcours d'insertion » au sein de notre structure. La grande majorité de nos salariés en parcours ont effectué eux-mêmes une démarche spontanée de candidature.

Une fois intégrés au sein de Chantiers-Yvelines, les salariés bénéficient d'un accompagnement spécifique et individualisé, tant pour résoudre leurs difficultés (problématiques de logement, de mobilité, de santé...) que pour les accompagner vers un emploi durable.

L'objectif est de les amener, en deux ans maximum, à développer des compétences pour leur permettre de rejoindre le marché du travail classique.



Publics prioritaires Nb de salariés			
Bénéficiaires du RSA socle	83	Travailleurs handicapés	8
Bénéficiaires de l'ASS	10	Bénéf. AAH	7
Résidents pol. de la ville	137		



Pour que notre activité produise un impact positif en matière d'inclusion, Chantiers-Yvelines embauche des personnes en difficulté sociale et professionnelle, à la recherche d'un emploi.

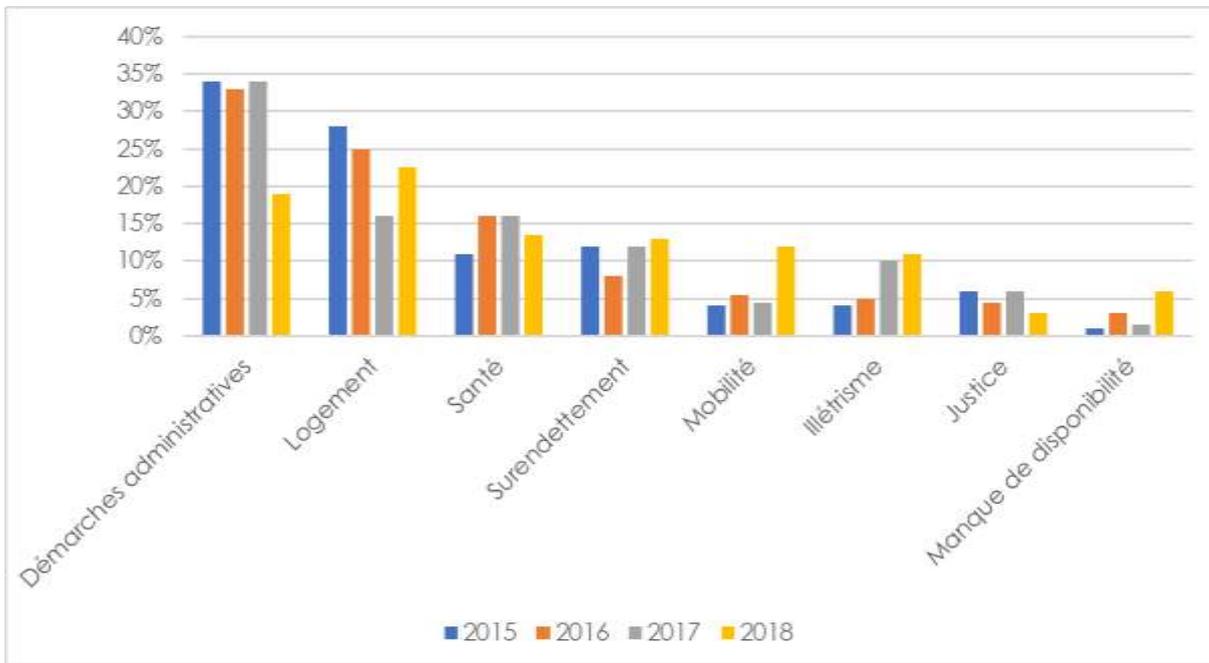
Chantiers-Yvelines en qualité d'association intermédiaire a pour mission de recruter et d'intégrer jusqu'au retour à l'emploi les personnes répondant aux spécificités suivantes :

- Demandeurs d'emploi de longue durée (inscription Pôle Emploi depuis au moins 12 mois)
- Bénéficiaires du RSA
- Personnes reconnues travailleurs handicapés
- Personnes de plus de 50 ans
- Jeunes de moins de 26 ans, sans qualification
- Personnes en situation de précarité rencontrant des freins tels que ceux liés à l'hébergement précaire, à l'endettement ou à l'isolement social.

LES ACTIVITES SONT MISES EN PLACE POUR REpondre AUX BESOINS DE NOS PUBLICS.

LA GRANDE MAJORITE DE NOS SALARIES ETANT DE FAIBLE NIVEAU DE QUALIFICATION EN ENTREE DE DISPOSITIF, LES MISSIONS PROPOSEES LEUR PERMETTENT D'ETRE RAPIDEMENT OPERATIONNELS ET AINSI DE REPREDRE LE CHEMIN DE L'EMPLOI EN TOUTE CONFIANCE AU TRAVERS DES MISES A DISPOSITION.

Evolution des freins sociaux



LA DIVERSITE DES MISSIONS PROPOSEES NOUS PERMET D'INDIVIDUALISER LES MISES A DISPOSITIONS DANS LE RESPECT DES RYTHMES ET DES FREINS DE NOS SALARIES EN PARCOURS. DANS LA GRANDE MAJORITE DES SITUATIONS, LES SALARIES DEBUTENT LES ACTIVITES PAR DES MISSIONS A TEMPS TRES PARTIEL. CE CHOIX DE FONCTIONNEMENT NOUS PERMET DE MOBILISER LES PERSONNES EN REpondANT IMMEDIATEMENT A LEUR BESOIN D'ACTIVITE, TOUT EN DEMARRANT LE TRAVAIL DE LEVEE DE LEURS FREINS.

Le cumul des freins est une des caractéristiques de nos publics. Le manque de qualification ou de connaissance du marché de l'emploi est souvent la première difficulté qui est annoncée par les salariés lors des entretiens individuels. Les échanges nous permettent de révéler d'autres problématiques plus prégnantes qui apportent un éclairage sur des parcours souvent décousus et le manque de stabilité en emploi lorsqu'il est intégré.

La difficulté à engager les démarches sociales ou administratives, à assurer les démarches attendues dans la durée et en toute rigueur, sont autant de freins à réparer avec nos salariés. La mauvaise maîtrise de la langue, le manque de repères institutionnels et l'isolement ne sont pas, par essence, favorables à la réussite des démarches entreprises. Les difficultés rencontrées sont les suivantes : accès au logement et constitution des dossiers, santé et accès aux soins (soins courants, dentaires et addiction), accès aux droits (droit de la famille et parentalité), droit des étrangers (rapprochements familiaux, carte de résidents, demandes de renouvellement et autorisations de travail), constitution de dossiers de surendettement et mise en œuvre des démarches.

FACE A LA QUESTION DU LOGEMENT ET DE L'HEBERGEMENT, L'EQUIPE DES CIP PEUT DESORMAIS ACCEDER A LA PLATEFORME SIAO ET AINSI INSCRIRE LES PERSONNES POUR QU'ELLES ACCEDENT PLUS AISEMENT A UNE SOLUTION LOGEMENT.

DES RENCONTRES AVEC LES FOYERS D'HEBERGEMENT ET LES ASSOCIATIONS LOCALES NOUS PERMETTENT DESORMAIS DE MIEUX CONSEILLER ET ACCOMPAGNER LES SALARIES DANS LEURS DEMARCHES.

Cette problématique de précarité de logement constitue l'une des difficultés majeures des salariés que nous accueillons. La difficulté est posée dès le premier entretien individuel qui est organisé à l'issue de nos informations collectives ou lors de la première rencontre. Une grande partie de nos publics est hébergé en centre d'accueil ou en attente d'un logement stable. La qualité de l'hébergement est une source d'instabilité sociale et psychologique qui freine le développement de l'employabilité de nos publics. Le manque de sérénité et l'inquiétude légitimement ressenties, constituent un frein dans leur investissement professionnel : retards répétés, irrégularité dans les missions et difficulté à se projeter pour construire un projet s'inscrivant à moyen ou long terme.

La problématique d'accès ou de conservation du logement est directement à corréluer avec la fragilité financière de nos publics : pour la plupart, bénéficiaires d'un minima social, les salariés ont accumulé des dettes (loyer, énergie, amendes impayées, frais périscolaires) qui les installent dans des situations de précarité, avec, entre autres des conséquences directes sur la stabilité du logement. Nous recevons d'ailleurs régulièrement des saisie-arrêt sur salaires auxquelles nous avons l'obligation de nous soumettre vis-à-vis des crédateurs.

Cette question est abordée en entrée de dispositif mais l'ampleur de la situation ne se dévoile souvent qu'au fur et à mesure de l'accompagnement. Notre structure a mis en place des versements d'acomptes à la demande pour répondre au besoin immédiat des publics, tout en les alertant sur la nécessaire mise en place d'une gestion moins immédiate de leurs revenus.

En 2018, 145 365 heures ont permis à 542 salariés d'intégrer des missions de travail. **Notre activité a connu en 2018 une progression de 8 %, permettant ainsi à nos salariés en parcours de bénéficier d'une augmentation du nombre d'heures de mises à disposition.**

L'AUGMENTATION PROGRESSIVE DES TEMPS DE MISSIONS SE MET EN PLACE AU FUR ET A MESURE DU RENFORCEMENT DE L'EMPLOYABILITE DES PERSONNES : LES MISES A DISPOSITION DANS LE RESPECT DES CONTRAINTES INDIVIDUELLES EST UN VECTEUR ESSENTIEL A LA REPRISE DE CONFIANCE EN SOI ET EN SES CAPACITES.

- **LA POURSUITE DE NOTRE CONVENTION SPECIFIQUE RELATIVE AU PLACEMENT DES BENEFICIAIRES DU RSA EN EMPLOI**

Signée en 2017, cette convention s'inscrit dans l'offre du département des Yvelines sur l'axe stratégique « développer l'offre d'insertion professionnelle en favorisant l'immersion dans l'emploi ».

Pour la plupart d'entre eux, les bénéficiaires du RSA sont des demandeurs d'emploi de très longue durée, cumulant des freins psychosociaux récurrents. Isolés socialement, en situation précaire, le parcours en AI est caractérisé par un temps d'accompagnement plus long qui doit s'effectuer par une complémentarité d'acteurs pluridisciplinaires.

Les Conseillers en Insertion Professionnelle de notre structure, au-delà de la mission d'accompagnement professionnel, ont alors un rôle de coordination des parcours des bénéficiaires du RSA et d'orientation des bénéficiaires vers les acteurs compétents.

En 2018, nous avons accompagné et mis à disposition 83 bénéficiaires du RSA, dont 50 nouvellement accueillis en cours d'année.

Répartition par âge et par genre

	Hommes	Femmes	Total	%
Moins de 26 ans	1	5	6	7.22 %
De 26 à 39 ans	14	17	31	37.55 %
De 40 à 50 ans	14	10	24	28.92 %
Plus de 50 ans	10	12	22	26.51 %
	39 hommes	44 femmes		

26 338 heures de travail ont été assurées par les bénéficiaires du RSA que nous avons accompagnés, selon la répartition suivante :

Catégories d'utilisateurs	Heures réalisées par les bénéf. du RSA
Particuliers	4835 heures
Collectivités	15051 heures
Entreprises	3016 heures
Autres (associations, syndicats, bailleurs)	3436 heures

- Sortie en CDI : 7 contrats signés en 2018
- Sortie en CDD >= à 6 mois : 5 contrats signés en 2018
- Création d'entreprise
- Intégration dans la fonction publique
- CDD de 4 à 6 mois : 7 contrats signés en 2018
- CDD au sein d'une autre SIAE
- Sortie en formation qualifiante : 3 intégrations en 2018
- Sorties en contrats aidés : 2 contrats signés en 2018

- **L'ASSOCIATION INTERMEDIAIRE, UN MODELE ECONOMIQUE FACTEUR D'INCLUSION ET DE PERFORMANCE SOCIALE**

La spécificité de notre mode de fonctionnement s'inscrit dans la convergence de trois grandes missions : l'accompagnement individuel, l'accès à la formation et l'immersion dans l'emploi par le biais des mises à disposition.

C'est l'articulation de ce triptyque qui permet aux salariés en parcours de reprendre le chemin de l'emploi de droit commun de manière pérenne.

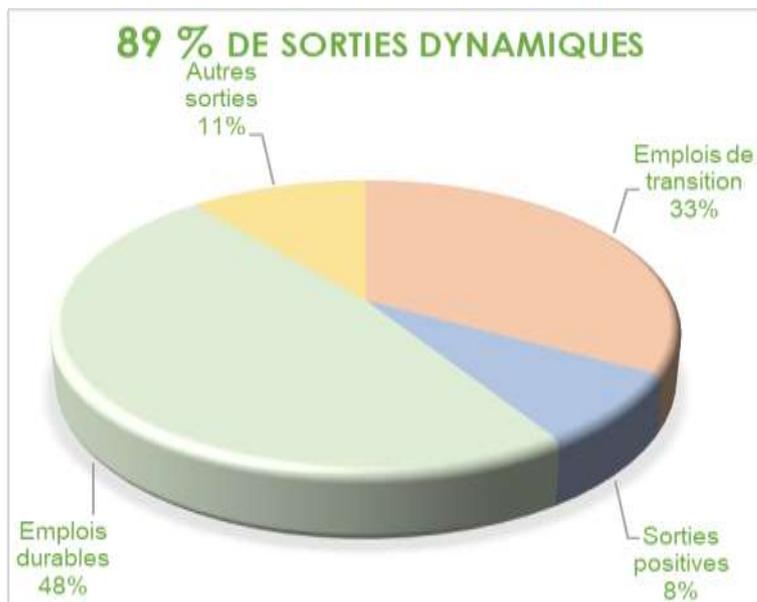
La qualification des publics demeure un enjeu incontournable et participe aux étapes de retour à l'emploi. Cette année, nous avons pu mobiliser le FLES 78 qui s'est montré réactif à l'ensemble de nos demandes de prises en charge.

La grande majorité de nos formations a eu lieu au Centre Ozanam pour permettre aux salariés de toutes les antennes de se rencontrer et ainsi d'échanger entre eux.

Formations organisées en 2018 : 90 salariés en parcours formés en interne

- CACES 1,3,5
- HACCP hygiène en restauration collective
- Habilitation électrique B1V, B2V, BR, BC
- Gestes, postures et ergonomie
- Entretien et repassage du linge
- Entretien de locaux en collectivité
- Hygiène des locaux en collectivité
- Ordinateur et internet
- Initiation au code de la route
- Formation peinture
- Atelier coaching - estime de soi

Éléments de sorties 2018 : 89 % de sorties dynamiques



Salariés ayant effectué plus de 150 heures de MAD :

- 38 sorties en Emplois durables : embauche en CDI, CDD >6 mois, création ou reprise d'entreprise, intégration dans la fonction publique.
- 26 sorties en Emplois de transition : CDD < 6 mois non aidé ou aidé hors SIAE.
- 6 sorties en Sorties positives : embauche CDD en SIAE, formation qualifiante ou non qualifiante, prise des droits à la retraite.
- 9 Autres sorties : chômage, inactif ou sans nouvelle.

Pour mémoire :

- Emplois durables : embauche en CDI, CDD >6 mois, création ou reprise d'entreprise, intégration dans la fonction publique.
- Emplois de transition : CDD < 6 mois non aidé ou aidé hors SIAE.
- Sorties positives : embauche CDD en SIAE, formation qualifiante ou non qualifiante, prise des droits à la retraite.
- Autres sorties : chômage, inactif ou sans nouvelle.

5. Bilan économique

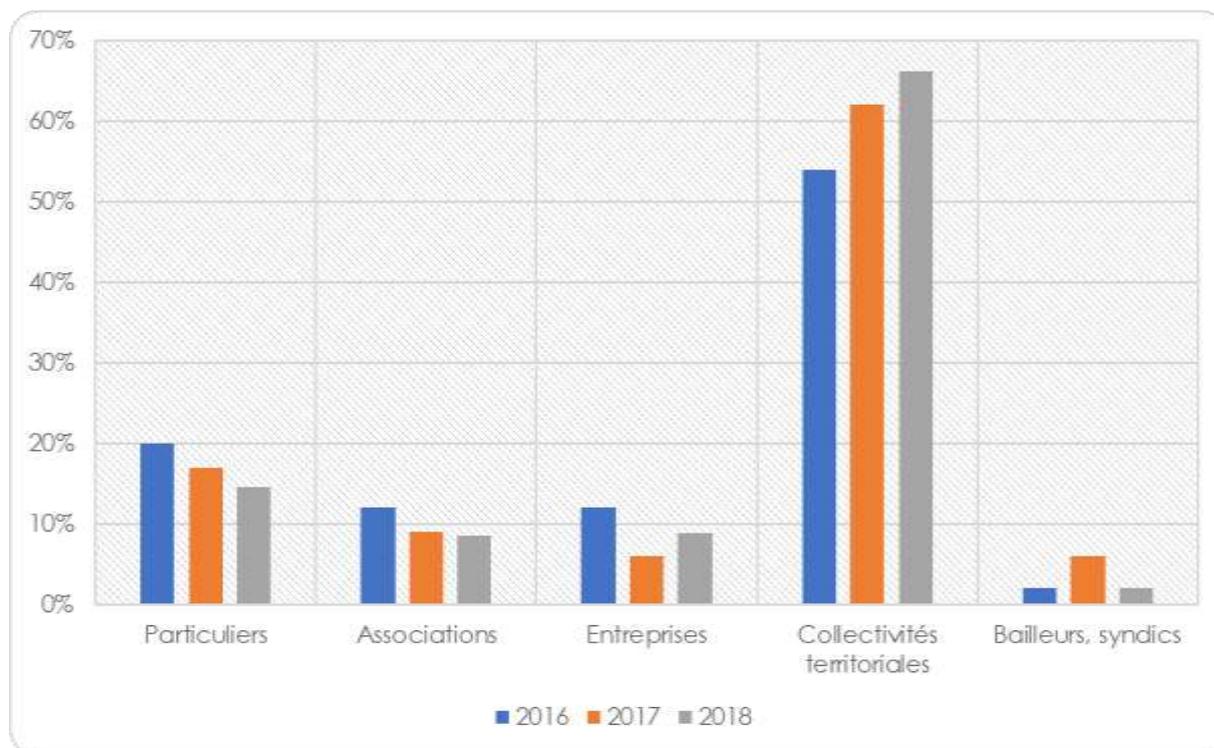
L'année 2018 est marquée par une augmentation de notre activité de 8 %.

Chantiers-Yvelines a donc permis à 542 personnes de réintégrer une activité professionnelle, soit 90.4 ETP au regard du nombre d'heures distribuées.

Personnes accueillies	2017	2018
Total	543	542
Heures	2017	2018
Total	134 851 H	145 365 H
Recettes	2017	2017
Vente des heures	2 565 268 €	2 801 294 €

Les activités de Chantiers-Yvelines sont orientées vers trois catégories principales de donneurs d'ordre : les particuliers, les entreprises et les collectivités.

Secteurs principaux d'intervention : entretien de locaux (domiciles particuliers et locaux collectifs), second et gros œuvre bâtiment, entretien des espaces verts et de la voirie, manutention et petits travaux.



	2018	Types d'activités
Particuliers	14, 5 %	Aide-ménager, jardinier, manutentionnaire, bricolage et second œuvre bâtiment.
Associations	8.6 %	Agent d'entretien de locaux, magasinage, second œuvre bâtiment et gardiennage.
Entreprises privées	8.8 %	Manœuvre, aide électricien et travaux publics.
Collectivités territoriales	66.10 %	Agent polyvalent de restauration, agent de service cantine, agent polyvalent de restauration, électricien, agent d'entretien des espaces verts, agent polyvalent de voirie et agent de maintenance.
Autres : bailleurs sociaux, syndic de co-propriété, artisans.	2 %	Entretien de locaux, bricolage et second œuvre bâtiment.

Ventilation des 145 365 heures de mises à disposition, l'équivalent de 90.4 ETP

Espaces verts - Agriculture	Jardinier, agent d'espaces verts	6275
Bâtiment / Travaux Publics	Ouvrier du bâtiment : Gros Œuvre (aide-maçon, maçon, manoeuvre)	4 593
	Ouvrier du bâtiment : Second œuvre (peintre, carreleur, électricien, plâtrier, plaquiste, menuisier, couvreur...)	4 784
	Total Bâtiment / Travaux Publics	9 377
Services Personnes Postes Administratifs	Assistant aide à domicile	21 869
Hôtellerie - Restauration	Cuisiniers (cuisinier, chef cuisinier, aide cuisinier...)	13 670
	Total Hôtellerie - Restauration	13 670
Sécurité - Gardiennage	Agent de sécurité et de gardiennage (concierge, agent de prévention et de sécurité.....)	3 360
Nettoyage et entretien (hors Serv Aux Pers)	Agent d'entretien et nettoyage (agent de service ou de propreté)	42 433
	Agent de voirie	32 467
	Total nettoyage / entretien	74 900
Transport - logistique	Chauffeur (tous types de véhicules sauf Travaux publics)	97
	Autre agent de la manutention, du magasinage et du transport (déménageurs...)	14 603
	Total	1 4700
Autres	Autre	1 214

L'augmentation de 8 % de notre activité est principalement issue du développement de notre coopération avec les collectivités territoriales qui accueillent avec intérêt notre mission d'insertion des publics inscrits dans des démarches actives de retour à l'emploi.

DEPUIS 2010, LES DEUX MARCHES PUBLICS AVEC LA VILLE DE VERSAILLES PARTICIPENT GRANDEMENT AUX NOMBREUSES OPPORTUNITES QUE NOUS POUVONS PROPOSER A NOS SALARIES EN PARCOURS.

LA COOPERATION ENTRE LA COMMUNE DE VERSAILLES ET CHANTIERS-YVELINES EST UNE SOURCE IMPORTANTE D'OPPORTUNITES D'EMPLOI POUR NOS PUBLICS. PARFOIS EMBAUCHES DIRECTEMENT PAR LA VILLE A L'ISSUE DES MISES A DISPOSITION, SOUVENT EMBAUCHES PAR D'AUTRES GRACE A L'EXPERIENCE DEVELOPPEE, CETTE COOPERATION EST SOURCE D'EMPLOI POUR NOS PUBLICS. LES DEUX MARCHES EN COURS PERMETTENT A NOS SALARIES D'INTEGRER DES MISSIONS QUI CONSTITUENT POUR EUX, D'UNE PART UNE EXPERIENCE VALORISANTE SUR LE PLAN DE L'INTEGRATION SOCIALE MAIS D'AUTRE PART SUR LA MONTEE EN COMPETENCES GRACE AUX FORMATIONS D'ADAPTATION AU POSTE QUE NOUS METTONS EN PLACE.

RAPPEL DES MARCHES :

- SERVICE DE LA VOIRIE ET DES ESPACES VERTS : POSTES D'AGENTS DE VOIRIE ET D'ENTRETIEN DES ROUTES, NETTOYAGE DE L'ESPACE URBAIN, ET ENTRETIEN DES ESPACES VERTS.
- SERVICE ENFANCE : POSTES D'AGENT D'ENTRETIEN DE COLLECTIVITE ET D'AGENTS DE RESTAURATION COLLECTIVE.

FORTS DE CETTE EXPERIENCE AVEC LA VILLE DE VERSAILLES, NOUS DEVELOPPONS NOTRE COMMUNICATION A L'EGARD D'AUTRES COLLECTIVITES DE NOTRE TERRITOIRE. CES DERNIERES SONT SOUVENT ENCOURAGEES PAR

CE PARTENARIAT EFFICACE ET NOUS SOLLICITENT POUR DIFFERENTES MISSIONS VIA DES MISES A DISPOSITIONS PARFOIS FORMALISEES PAR DES CONVENTIONS.

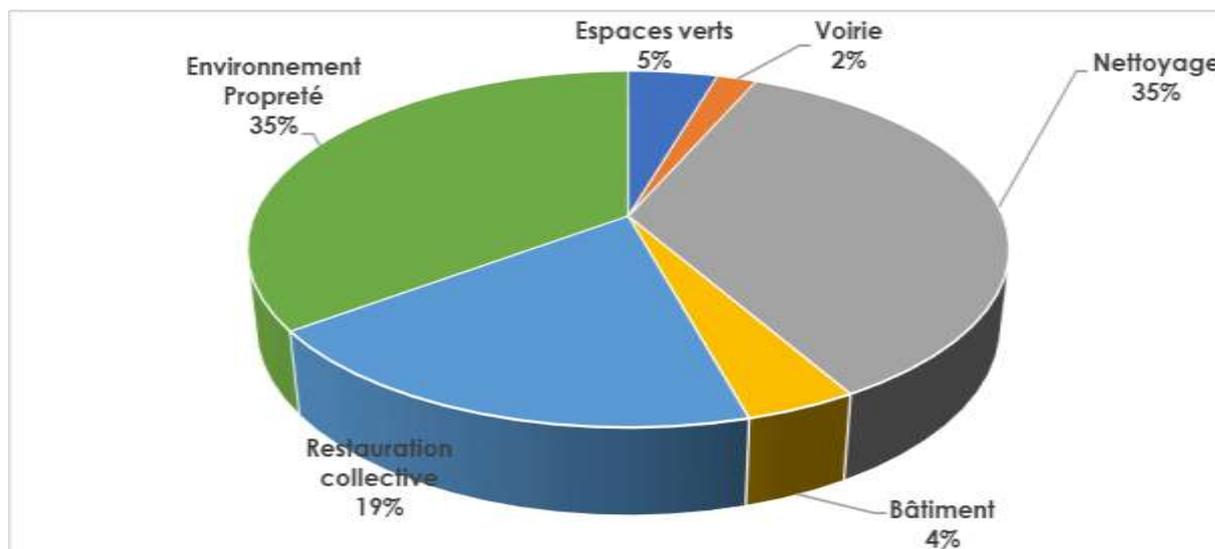
L'ESSAIMAGE DE CETTE PRATIQUE FAIT PARTIE DE NOS PRIORITES, NOUS SOMMES D'AILLEURS RAVIS D'ETRE SOLLICITES A CE SUJET PAR LES PARTENAIRES QUI NOUS DEMANDENT DE PRESENTER CETTE COOPERATION DE TERRITOIRE.

LE VOLUME DE TRAVAIL QUE NOUS PROPOSONS A NOS SALARIES EN PARCOURS DANS DES SECTEURS VARIES NOUS PERMET DE LEUR PROPOSER DE NOMBREUSES MISSIONS. LES SALARIES EN PARCOURS QUI INTEGRENT CHANTIERS-YVELINES SONT QUASI CERTAINS DE DEBUTER UNE MISSION DANS LES 2 SEMAINES QUI SUIVENT LEUR INSCRIPTION.

COMME NOUS COUVRONS NOTRE TERRITOIRE PAR LE BIAIS DE QUATRE ANTENNES, NOUS SOMMES EN CAPACITE DANS UN PREMIER TEMPS DE PROPOSER DES MISSIONS DE PROXIMITE DANS UN PREMIER TEMPS, PUIS DE PROPOSER DES MISSIONS GEOGRAPHIQUEMENT PLUS ELOIGNEES POUR FAVORISER LES DEPLACEMENTS DE NOS SALARIES ET AINSI TRAVAILLER LA MOBILITE.

Evolution et répartition des mises à disposition via des marchés publics

	2016	2017	2018
Recettes totales (€)	917 337 €	814 837 €	819 723 €



Les clauses d'insertion, une autre manière de permettre à nos publics d'intégrer l'entreprise

Pour mémoire... « L'insertion par l'activité économique a pour objet de permettre à des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières de bénéficier de contrats de travail en vue de faciliter leur insertion sociale et professionnelle. » (Article L.5132-1 du code du travail).

La clause d'insertion est une condition d'exécution du marché permettant de réserver une part des heures de travail générées par le marché, à la réalisation d'une action d'insertion. Imposée par l'acheteur, elle s'impose à l'entreprise qui doit respecter le cahier des charges.

Cette clause doit permettre aux bénéficiaires d'acquérir une expérience professionnelle réelle sur la base non seulement de formations apportées (par l'entreprise à l'interne ou par des organismes extérieurs), mais aussi des tâches confiées pour évoluer professionnellement.

- **UN PARTENARIAT AVEC ACTIVITY' RELATIF AUX MISES A DISPOSITION DANS LES CLAUSES D'INSERTION.**



L'ANNEE 2017 AVAIT ETE MARQUEE PAR UN ACCORD D'ORGANISATION PASSE ENTRE L'AGENCE ACTIVITY' ET CHANTIERS-YVELINES.

CETTE CONVENTION A POUR OBJECTIF DE SOUTENIR LES ASSOCIATIONS INTERMEDIAIRES DANS LA MISE A DISPOSITION DE LEURS PUBLICS SUR LES MARCHES CLAUSES DE LEURS DIFFERENTS TERRITOIRES D'INTERVENTION.

CETTE CONVENTION ETAIT IMPORTANTE POUR NOTRE PRATIQUE, CAR ELLE DEVAIT PERMETTRE DE POSER LES PROCESS D'ORIENTATION ET DE POSITIONNEMENT DE NOS PUBLICS. LA REFLEXION A ETE MENEES CONJOINTEMENT ENTRE DEUX FACILITATRICES D'ACTIVITY' ET DEUX ASSOCIATIONS INTERMEDIAIRES (DEFI SERVICES PLUS ET CHANTIERS-YVELINES), PUIS ENTERINEE PAR L'ENSEMBLE DES AI ET LA DIRECTION D'ACTIVITY'.

La signature de cette convention, mais surtout la qualité de nos échanges avec les facilitatrices de notre territoire nous a permis, en 2018, de nous investir plus fortement sur cet axe de travail. Nous avons pu proposer des missions adaptées à nos publics, dans le respect de leurs difficultés tout en répondant aux exigences des

entreprises.

Nous avons fait le choix de nommer en interne, un référent clause d'insertion. Interlocuteur unique des facilitatrices, elles lui transmettent les besoins des entreprises de manière à ce qu'il identifie, au sein de la structure, les salariés en parcours pour lesquels les missions seront adaptées. C'est en concertation avec les responsables d'antennes et les conseillers en insertion que les missions sont mises en œuvre et suivies.

	2016	2017	2018
Chantiers clausés (€)	211 709 €	58 731 €	88 035 €



Plus spécifiquement, en 2018 :

- 11 entreprises auprès desquelles nous avons mis à disposition du personnel
- 4368 heures de mise à disposition
- Postes occupés : manœuvre, aide-maçons et aide-électricien

2019 - Perspectives et axes stratégiques

- NOTRE OBJECTIF EST DE POURSUIVRE L'ESSAIMAGE DE NOS ACTIONS SUR LE TERRITOIRE EN COMMUNICANT A BON ESCIENT ENVERS NOS DONNEURS D'ORDRES ET NOS PARTENAIRES INSTITUTIONNELS. NOUS POURSUIVRONS L'ENSEMBLE DE NOS DEMARCHES DE PARTENARIATS AVEC LES COLLECTIVITES AFIN DE RENFORCER NOS LIENS ET OUVRIR LES CHAMPS DES POSSIBILITES D'IMMERSIONS POUR NOS PUBLICS.

PAR AILLEURS, NOUS SOUHAITONS DEVELOPPER NOS RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES PRIVEES POUR LEUR PROPOSER DE

S'INVESTIR ENCORE DAVANTAGE DANS DES POLITIQUES D'ACHATS SOCIALEMENT RESPONSABLES.

LA COOPERATION AVEC LES AUTRES ACTEURS DE L'IAE NOUS SEMBLE ETRE UN AXE DE TRAVAIL IMPORTANT POUVANT PERMETTRE A L'ENSEMBLE DES ACTEURS DE RENFORCER LEUR PRESENCE SUR LE DEPARTEMENT DES YVELINES.



- **La coopération de quatre AI du territoire pour agir en direction des entreprises des différents bassins d'emploi.**

Nos associations intermédiaires interviennent sur le département dans le respect d'un schéma départemental réalisé par la Direccte. Même si les objets sociaux des A.I. sont conduits par des valeurs communes, nos fonctionnements peuvent différer au regard de nos territoires et des enjeux qui y sont rattachés.

Néanmoins pour répondre d'une part à la volonté de certaines entreprises de s'engager dans une démarche RSE et d'autre part répondre à des besoins ponctuels ou récurrents des salariés qui n'ont pas connaissance de notre existence, nous envisageons de nous mobiliser pour rendre plus lisible notre offre de service via une plate-forme unique de proximité pour :

- Proposer les mises à disposition de personnel auprès de salariés des entreprises qui n'ont pas connaissance de l'existence des AI et de leur fonctionnement.
- Être identifiés par les entreprises comme acteurs de proximité œuvrant à l'inclusion sociale et professionnelle des personnes.
- Intégrer les politiques RH internes dans le champ de la RSE via notre dispositif.

- **LA CREATION D'UNE ENTREPRISE D'INSERTION- SECOND ŒUVRE BATIMENT**

FACE A LA DEMANDE CROISSANTE DE NOS INTERVENTIONS EN SECOND-ŒUVRE BATIMENT, UNE REFLEXION EST MENEÉ POUR ENVISAGER LE DEVELOPPEMENT DE CET AXE D'INTERVENTION VIA LA CREATION D'UNE ENTITE SPECIFIQUE.

DEPUIS PLUSIEURS ANNEES NOUS AVONS CONSOLIDE DES PARTENARIATS AVEC DES DONNEURS D'ORDRES QUI FONT REGULIEREMENT APPEL A NOS SERVICES POUR LA REALISATION DE TRAVAUX D'INTERIEUR ET DE RENOVATION.

NOTRE STATUT D'ASSOCIATION INTERMEDIAIRE NE NOUS PERMET PAS DE DISPOSER DE MATERIEL, CE QUI NOUS EST REPROCHE PAR DES DONNEURS D'ORDRES EVENTUELS QUI, DE FAIT, RENONCENT A FAIRE APPEL A NOS SERVICES.

NOUS SOUHAITERIONS REPOUDRE A DES MARCHES PUBLICS, MAIS EN QUALITE D'AI NOUS NE SOMMES PAS EN CAPACITE DE NOUS POSITIONNER CAR LES ATTENDUS EN TERMES DE REALISATION DE TRAVAUX NE S'INSCRIVENT PAS DANS UNE ACTIVITE DE MISE A DISPOSITION MAIS DE PRISE EN CHARGE GLOBALE DE REALISATIONS.

CET ENSEMBLE D'ELEMENTS NOUS CONFORTE DANS LE PROJET DE CREATION D'UN DISPOSITIF PLUS ADAPTE AUX BESOINS DU MARCHÉ.

CE PROJET DE CREATION D'ENTREPRISE S'INSCRIT DANS UNE VOLONTE DE FAIRE PARTICIPER LES DEMANDEURS D'EMPLOI A LA RENOVATION DE LEUR BATIMENT, DANS LE CADRE PAR EXEMPLE DES CONTRATS DE RURALITE QUI SONT EN COURS AVEC LES DIFFERENTES COMMUNES. LE DEPARTEMENT DES YVELINES S'ETANT DOTE D'UNE AGENCE INGENIERY, QUI CONSEILLE ET AIDE LES PETITES COMMUNES DE MOINS DE 2000 HABITANTS A LANCER DES PROJETS DE RENOVATION, DES RAPPROCHEMENTS ENTRE L'OFFRE ET LA DEMANDE DES COMMUNES SONT ENVISAGEABLES SOUTENUS PAR UNE COMMUNICATION EFFICACE ET DES PARTENARIATS DE QUALITE AVEC LES INSTITUTIONNELS SOUCIEUX DE VOIR LEUR TERRITOIRE SE DEVELOPPER.

- **LA SECURISATION ET LA CONSOLIDATION DE NOS PRATIQUES PROFESSIONNELLES**

CET AXE DE TRAVAIL, ESSENTIEL AU DEVELOPPEMENT ET A L'AMELIORATION DE NOTRE STRUCTURE S'INSCRIT DANS L'ESPRIT DE LA DEMARCHE QUALITE. LE CONTEXTE ECONOMIQUE ET JURIDIQUE DE NOTRE ASSOCIATION DOIT EN PERMANENCE NOUS INCITER A LA VIGILANCE AUTOUR DE NOS OBLIGATIONS LEGALES.

LA SECURISATION DE NOS DONNEES, NOTRE CAPACITE A ECHANGER, EN INTERNE, SUR LES ACTIONS MENEES NOUS PERMETTRONT D'UNE PART D'ETRE PLUS EFFICACES, MAIS AUSSI DE RENDRE PLUS LISIBLES NOS ACTIONS. L'ANNEE 2019 VERRA EMERGER DE NOUVEAUX OUTILS ET DE NOUVELLES FONCTIONNALITES INFORMATISEES QUI NOUS PERMETTRONT D'ETRE AUX PLUS PROCHES DE NOS OBLIGATIONS LEGALES, DANS LE RESPECT DES DIFFERENTES POLITIQUES DE PROTECTION DES DONNEES.



Le 3 avril 2018, Chantiers-Yvelines a organisé une table ronde pour échanger autour de l'achat socialement responsable dans le cadre du recours à l'IAE.

Devant une assemblée de plus de 40 personnes, quatre experts nous ont fait part de leurs expériences de coopération avec Chantiers-Yvelines dans le cadre du recrutement de personnel au sein des collectivités locales.

Patrick Radjef, Président de Chantiers-Yvelines remercie vivement la ville de Versailles ainsi que François-Xavier Bellamy, maire-adjoint pour l'accueil qui nous a été réservé. La table ronde est animée par Isabelle Guillemin, Directrice de Chantiers -Yvelines.



Rambouillet et Viroflay, des partenariats récents qui ont déjà permis à nos salariés en parcours d'assurer en 2017 près de 2245 heures de travail.

Interventions de Céline Dombes et Patricia Platon, respectivement DRH des villes de Rambouillet et de Viroflay, rappelant que 19 % des 1,8 millions d'agents de la fonction publique territoriale sont des contractuels, dont plus de 40 % dans le domaine des services techniques. Par expérience, la coopération avec notre association intermédiaire, dans la majorité des cas, se met en place dans ce cadre de postes.

Les communes de Rambouillet et de Viroflay missionnent désormais Chantiers-Yvelines pour répondre à leurs besoins de remplacement ponctuel du personnel pour absence-maladie et accroissement temporaire ou saisonnier d'activité. Le recrutement via des associations



Le recours à l'insertion par l'activité économique : un levier pour l'insertion des publics.

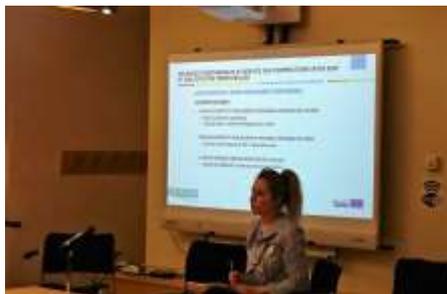
- Voirie
- Espaces verts
- Entretien des locaux
- Agents de service-cantine

positionner les profils pertinents au cours de missions qui peuvent parfois être un préalable à une embauche directe par la collectivité.

C'est d'ailleurs ainsi que des mises à disposition peuvent se traduire en embauche directe à l'issue des périodes d'immersion. L'engagement des collectivités en faisant appel aux structures locales permet de favoriser l'emploi de leurs administrés et ainsi de réaffirmer leurs politiques d'inclusion sociale.

Patricia Platon précise que « la flexibilité et la réactivité du fonctionnement des partenaires sont indispensables pour apporter une réponse à la collectivité ». La maîtrise des coûts, en faisant appel à des structures de l'IAE, est un facteur favorable à leur mobilisation.

La mise en œuvre de l'inclusion via les associations intermédiaires n'exclut pas le recours aux partenariats de territoire avec les autres acteurs de l'emploi, tels que les agences Pôle Emploi, Missions Locales et structures de l'insertion. C'est bien la conjonction des compétences de territoire qui permet la réussite de l'inclusion dans la durée, des publics les plus sensibles.



« Les achats socialement responsables, quels recours légaux pour les collectivités et les entreprises ? » par Nedjma Abdellali, chargée de mission au COORACE.



COORACE, fédération nationale de l'économie sociale et solidaire, rassemble 548 entreprises militantes réparties sur l'ensemble du territoire. Ces entreprises sont notamment constituées sous la forme de structures d'insertion par l'activité économique (SIAE). Elles interviennent dans de nombreux secteurs d'activité, et notamment celui des services à la personne (SAP).

Une description du cadre légal nous a permis d'échanger autour de l'intérêt des politiques mises en œuvre pour favoriser l'intégration des publics les plus éloignés de l'emploi.

Un certain nombre d'outils juridiques sont à la disposition des acheteurs publics permettant d'insérer des conduites de salariat propres aux publics que nous suivons : intégration d'une clause sociale pouvant être ajoutée à tout marché public (pour confier certains volumes d'heures d'un marché réservé aux publics éligibles en passant par des A.I., par exemple) ou le recours au « marché réservé à l'insertion par l'activité économique ». Ces différentes modalités sont à considérer en portant un regard averti sur les

contraintes qu'elles supposeront pour les acteurs locaux en charge des actions de mises à disposition.

Pour des missions plus ponctuelles, une simple convention de service peut suffire.

Sur les territoires et plus particulièrement sur le département des Yvelines, un réseau de facilitatrices est constitué pour conseiller et accompagner les acheteurs publics dans la mise en œuvre des clauses d'insertion. Cette équipe, portée par ActivitY' se tient à la disposition des entreprises et collectivités pour les accompagner dans l'ensemble des démarches.



Quelques repères, les MAD dans la ville :

- 39 écoles
- 10 ETP/an dans les services voiries-espaces verts
- 2 ETP en permanence pour les remplacements d'urgence en écoles
- 40 600 heures/an de MAD
- 25 embauches issues des MAD

Intervention de Serge Claudel, Directeur des Services Techniques de la Ville de Versailles, dans la présentation des marchés réservés en cours depuis plus de 10 ans avec Chantiers-Yvelines.

Objet des marchés réservés : mise à disposition de personnes sans emploi ou rencontrant des difficultés de maintien de l'emploi, de personnes handicapées ou de personnes éprouvant le besoin de mesures de réinsertion professionnelle.

Deux marchés sont actuellement en cours, clairement identifiés comme réservés aux structures permettant la mise en emploi des publics sensibles, ces dernières intègrent des missions de nettoyage de locaux, de restauration, de manutention mais également toutes les missions relatives aux travaux d'entretien d'espaces verts et de voirie.

Serge Claudel nous rappelle que la coopération avec Chantiers-Yvelines avait dans un premier temps débuté par le recours à des Mises à dispositions pour répondre aux besoins des services techniques lors de l'absence de son personnel titulaire. Peu à peu, les besoins ont été identifiés par la commune avec précision et anticipation, permettant à cette dernière d'envisager une démarche structurée d'intégration des publics éloignés de l'emploi.

C'est ainsi que la ville a fait le choix, en 2008, de publier des marchés pour répondre d'une part à ses besoins de remplacement de personnel mais également pour asseoir une politique d'envergure à matière d'inclusion professionnelle.

Très concrètement, lors des accroissements saisonniers d'activité, pour l'entretien des espaces verts, le désherbage, le ramassage des feuilles, ou en cas de besoin de remplacement de congés dans les services d'entretien la direction du personnel de service nous mobilise.



Patrick Radjef, Président de Chantiers-Yvelines, a conclu cette table ronde en remerciant les intervenants, indiquant que Chantiers-Yvelines poursuivra sa mission d'insertion et d'accompagnement en développant l'accès à la formation des salariés, via son plan de formation tout en s'appuyant sur le FLES pour permettre à nos salariés en parcours de se qualifier en parallèle du développement de nouvelles expériences professionnelles.

Un grand merci à tous pour votre participation, gageons que ces échanges nous permettront de poursuivre et de développer notre collaboration avec nos partenaires économiques et sociaux.

Pour toute demande d'information complémentaire, n'hésitez pas à contacter l'équipe de Chantiers-Yvelines.

01.39.07.25.35 / insertion@chantiers-yvelines.fr / www.chantiers-yvelines.fr

Un chantier-jeunes pour un aperçu concret du monde du travail – page web Versailles Habitat

Deux semaines de travail pour repeindre les murs et les portes des caves d'un grand bâtiment rue George Bizet dans la résidence Bernard de Jussieu : c'est ce qu'ont réalisé avec enthousiasme et persévérance quatre



jeunes du quartier sous la houlette d'un éducateur de la maison de quartier, accompagnés techniquement par le responsable de la régie-qualité de Versailles Habitat.

L'Office, comme chaque année, a proposé aux jeunes qui le souhaitent un chantier d'été permettant de s'initier aux rudiments de l'entretien des bâtiments. Après la visite des caves et des locaux poubelles repeints de neuf, une brève cérémonie de clôture du chantier a eu lieu le vendredi 29 juin.

En présence des partenaires qui ont participé à l'organisation du projet, la maison de quartier Bernard de Jussieu, l'entreprise d'insertion Chantiers Yvelines, et la direction générale de Versailles Habitat, Madame Piganeau, élue déléguée aux familles, aux quartiers, et aux associations, et Monsieur Bancal, Président de Versailles Habitat, ont remis aux quatre jeunes un diplôme confirmant l'acquisition de leur savoir-faire en remise en peinture. Bien évidemment, tout travail méritant salaire, ils ont également reçu un chèque qui leur permettra de participer au financement de vacances ou du permis de conduire....Alors qu'aucun d'entre eux ne se destine à des métiers du bâtiment, ils sont tout de même très fiers de participer concrètement à la mise en valeur de leur quartier, avec une belle prise de conscience que cet espace flambant neuf à respecter, c'est aussi le leur !





Chantiers-Yvelines

Coup de pouce pour un retour à l'emploi

Chantiers-Yvelines épaula, depuis 30 ans, les personnes en recherche d'emploi. L'association propose à la fois des missions rémunérées et un accompagnement personnalisé, notamment dans le domaine de la formation. Rencontre avec Laurent Lamotte, responsable de l'antenne trappeste.

Nicolas ouvre une boulangerie et une épicerie de produits exotiques, l'association Chantiers-Yvelines a pris ses quartiers à Trappes en 1991. Dernière la façade discrète, Laurent Lamotte et son équipe de bénévoles se mettent en quatre pour aider les habitants les plus éloignés du marché du travail (chômeurs de longue durée, bénéficiaires des minima sociaux...) à retrouver un emploi durable.

Dans son bureau, les visiteurs sont nombreux, les coups de fil aussi. Avec énergie et patience, il explique, rassure, conseille, réexplique... « Nous accompagnons une majorité de Trappistes, mais notre antenne couvre tout Saint-Quentin-en-Yvelines. Les personnes qui le souhaitent peuvent solliciter notre chargée d'insertion pour répondre à une annonce, refaire leur CV... » En parallèle, l'association propose des missions rémunérées dans de nombreux domaines : ménage, bricolage, manutention, entretien d'espaces verts... « En dernier, nous avons fourni 26 000 heures de travail », présume le responsable de Chantiers-Yvelines Trappes.



Vous recherchez un emploi ? Un service ? Ayez le réflexe Chantiers-Yvelines !

« Sur un simple coup de fil, nous sommes en mesure de proposer une personne dont nous connaissons bien le parcours et les compétences, à un tarif très compétitif », rappelle Laurent Lamotte. Les mairies de Trappes, Montigny, Vobins, Magry et Guyancourt, les bailleurs sociaux ou encore la Sevesc (Société des eaux de Versailles et de Saint-Cloud) font confiance à Chantiers-Yvelines. Pourquoi pas vous ?...

■ Elsa Burette

■ Chantiers-Yvelines : 7, rue Gabriel-Péri à Trappes
 Tél. 01 30 51 18 98 - Email : cy.trappes@free.fr
 www.chantiers-yvelines.fr

PROFESSIONNALISME ET ENGAGEMENT SOCIÉTAL
 Si ce système permet de reprendre pied dans la vie active, les donneurs d'ordres ont, eux aussi, tout intérêt à faire appel à cette association conventionnée. Premier avantage pour les particuliers, les collectivités et les entreprises, les formalités administratives sont réduites au minimum. L'association étant l'employeur, c'est elle qui s'occupe de tout : contrats, bulletins de salaire, déclarations, assurance... Flexible, le contrat de mise à disposition permet de faire face à une surcharge de travail, de déposer de main-d'œuvre pour une tâche exceptionnelle, de remplacer du personnel absent et de tester avant une embauche (plusieurs mois pour une collectivité et jusqu'à 480 heures sur 2 ans pour une entreprise).



Ménage, bricolage, jardinage...

Pour entretenir son jardin vicié, Joëlle fait appel à Chantiers-Yvelines. Une association qu'elle connaît depuis de nombreuses années. « J'ai déjà fait refaire la salle d'eau, remplacer les vitres, repeindre la façade... Ce système permet de faire travailler facilement et au toute légalité, des personnes qui en ont besoin », apprécie-t-elle. Rachid a rejoint Chantiers-Yvelines, après une longue période de chômage. Entre les missions de jardinage et de manutention, il travaille en moyenne deux jours par semaine. « Le problème pour trouver un temps complet, c'est que je n'ai pas le permis. Mais avoir une famille à nourrir, c'est un moteur pour s'en sortir », confie le Trappiste.



Journée internationale des droits des femmes

Mise à jour le 08/03/2018

A l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, le Préfet des Yvelines Serge Morvan a souhaité réunir des femmes du département sur le thème : « Femmes et emploi : vivre son métier » en présence de la sous-préfète, secrétaire générale adjointe Noura Kihal-Fiégeau et de la déléguée départementale aux Droits des Femmes et à l'Égalité Marielle Savina



- Christel, éducatrice de jeunes enfants. Elle dirige la crèche « les petits poissons » à [@villepoissy](#), labellisée crèche à vocation d'insertion professionnelle

- Fatima, ingénieure chez [@Airbus](#) depuis plus de 20 ans. Elle dirige le réseau « Balance For Business » à [@VilleElancourt](#) pour la promotion de la mixité/parité dans le monde de l'[#Aeronautique](#)

- Mariam, après un congé parental, a rejoint la coopérative La Forge à [@LaVerrière](#). C'est une entreprise qui développe la coopération entre porteurs de projets d'activités. Elle souhaite ouvrir une maison de la couture et créer des sacs.

- Yacine était en situation d'isolement social, seule avec un bébé. Grâce à l'association Chantiers-Yvelines, puis à une formation, elle a réalisé son souhait. Elle est désormais agent de sécurité à l'hôpital de [@MRambouillet](#)

- Isabelle, directrice de l'association d'insertion Chantiers-Yvelines à [@Versailles](#). C'est une association intermédiaire qui intervient dans l'économie sociale et solidaire et dans l'insertion par l'activité économique

- Eugénie, entrepreneure sociale. Avec le collectif « les bâtisseuses » elle s'engage pour la promotion des femmes ds l'acte de bâtir et d'entreprendre. Elle forme les femmes en situation sociale fragile ds les métiers de la construction éco

- Brigitte, artisanne à [#MontignyLeBretonneux](#). Elle fabrique artisanalement des astrolabes et des instruments d'astronomie, sa passion



VIROFLAY

LE MAGAZINE DE LA VILLE

www.ville-viroflay.fr



→ Les bénévoles de l'association SNC regardent un document d'emploi pour fabriquer à domicile des vêtements pour professionnels.

Tous mobilisés pour l'emploi

Le Challenge à Viroflay en chiffres

En 2017, le taux de chômage de Viroflay était de 11,9% contre 12,4% dans les Yvelines, 2,4% en Île-de-France et 8,4% en France métropolitaine (Source INSEE), soit un taux de chômage bien inférieur à la moyenne nationale.

M 18 AVRIL MAI 2018

initiatives 27

personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles, en leur permettant de travailler ponctuellement pour le compte de son client. Ces derniers sont aussi bien des particuliers que des entreprises publiques ou privées comme la société Igepa en la Ville de Viroflay. « Les clients des marchés publics délégués d'une collectivité nous permettent eux aussi un grand nombre d'heures de travail pour les personnes qui nous rejoignent ». En 2017, sur les 540 nouveaux inscrits auprès de l'association, 111 ont trouvé une solution avec un emploi durable ou une formation qualifiante. Chantiers-Yvelines remplit chaque année les objectifs de réussite que lui fixe la DRHOCCEL. « Nous espérons à nos côtés une grande réussite avec des concours à durée limitée (36 semaines), avec une ré-affectation de salariés aux 2/3e avec 50% de allocations familiales pour les missions de ménage et jardinage. Nos salariés sont compétents dans les autres domaines de ménage, de jardinage, de la restauration et de la maintenance... », précise Véronique Besson.

INFOS PRATIQUES :

Accès de pointe par les associations à partir de 10h à 17h30 de été les jours et weekends. Plus d'informations sur www.viroflay.fr

Service économique de la Ville
Tél. : 03 30 70 62 62

AgriBatoc
agriBatoc@viroflay.fr / www.agribatoc.fr
Tél. : 03 30 02 38 87

SNC
sncc@charters-yvelines.fr / www.charters-yvelines.fr
Tél. : 03 30 40 25 75

Chantiers-Yvelines actions de la Ville
actions@charters-yvelines.fr
www.charters-yvelines.fr
Tél. : 03 30 70 62 62

Chantiers-Yvelines : une flexibilité au service de l'emploi

Chantiers-Yvelines est composée de 12 personnes dans 4 champs d'activités, épaulés par une mission de médiation qui permet notamment l'accès et les recrutements. « Nos projets de missions de travail élargissent et nous accompagnons les bénévoles pour leur le faire à l'emploi », explique Véronique Besson, responsable de l'association de Viroflay. En tant qu'association agréée, Chantiers-Yvelines contribue à l'économie et au retour à l'emploi durable des

REPÈRES

ARRÊT : Chantiers-Yvelines tarife en 2017, temps 23 bénévoles formés, être accompagné plus d'une centaine de salariés, non cadres et cadres avec 16% de retour à l'emploi et 29% en reprise de formation, 2000€ d'heures.

SNC : trois groupes à Viroflay, dont celui de Versailles Sud-Est, qui accueille 30 bénévoles pour travailler à Viroflay qui accompagnent 25 personnes dont 4 yvelinaises, 64% des accompagnés ne trouvent pas d'emploi.

Chantiers-Yvelines : 15 000 heures de travail en 2017, soit 1011 personnes. Temps plein et en moyenne 500 missions par mois pour 200 heures de paie déversées par mois.

SOCIALE ET SOLIDAIRE, L'ÉCONOMIE QUI A DU SENS !

UNE AIDE DANS VOTRE QUOTIDIEN

Ménage * Besoin * Jardinage *
Services de proximité et de soutien

Mentorat • Condamnation

Bricolage • Pose de tringles à rideaux et stores

Montage et démontage de meubles

Peinture • Papier peint • Carrelage • Moutette • Parquet

Antenne de Viroflay - Wélay

Centre Maurice Ravel • 25 avenue Louis Braille
79140 Vélizy-Villacoublay
01 30 70 62 62
welay@charters-yvelines.fr

www.charters-yvelines.fr

Associations

Chantiers-Yvelines, pour retrouver le chemin de l'emploi

Depuis trente ans, l'association Chantiers-Yvelines aide les personnes éloignées du monde du travail à retrouver un emploi durable grâce à un suivi personnalisé et des missions rémunérées. La Ville fait régulièrement appel à elle.

Chômeurs de longue durée, bénéficiaires des minima sociaux, travailleurs peu ou pas du tout qualifiés... Pour ces personnes, sorties du circuit « actif » depuis parfois très longtemps, pas facile de reprendre une vie professionnelle. Au-delà du manque de qualification, c'est la confiance en soi qui vient souvent à faire défaut. Pour leur remettre le pied à l'étrier, l'association Chantiers-Yvelines leur propose des missions de travail ponctuelles rémunérées, tout en les accompagnant pas à pas dans leur démarche et en leur proposant une formation.

Ménage, bricolage, jardinage

Entretien espaces verts et voiries, manutention, remplacement de personnel dans la restauration, pose de revêtements, peintures, déménagement, ménage, repassage : l'association d'insertion professionnelle propose ses prestations auprès des particuliers, des entreprises et des collectivités sous la forme de contrats de 3 à 35 heures par semaine. Une flexibilité qui permet de répondre à tout type de demande, ponctuelle ou non : pour remplacer du personnel au pied levé ou pour faire face à une surcharge de travail. Autre gros avantage pour les donneurs d'ordres, l'associa-



tion conventionnée par la Préfecture des Yvelines et la DIRECCTE (direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi), est dite « intermédiaire » : elle se charge de toutes les formalités administratives. En tant qu'employeur, elle s'occupe des contrats, des bulletins de salaire et des assurances. Depuis avril 2017, la municipalité fait régulièrement appel à la main-d'œuvre de Chantiers-Yvelines (antenne de Trappes), notamment pour l'entretien de certains de ses équipements et la restauration scolaire. La Ville joue le jeu de la solidarité et de l'insertion par l'emploi :

elle a déjà embauché trois personnes de l'association. Sachez que les particuliers peuvent également faire appel à l'association, avec les mêmes avantages.

Chantiers-Yvelines / Antenne de Trappes

Responsable : Laurent Lamotte

01 30 51 18 98

L.lamotte@chantiers-yvelines.fr
trappes@chantiers-yvelines.fr
www.chantiers-yvelines.fr



Les services techniques ont fait appel à Chantiers-Yvelines (antenne de Trappes) avant la réouverture de l'accueil de loisirs Henri Dès.

VIROFLAY

LE MAGAZINE DE LA VILLE

www.ville-viroflay.fr



17 | DÉCEMBRE JANVIER 2019

oxygène 35

Ciné-débat : The Rider

Amnesty International

Vendredi 7 décembre à 20h

The Rider de Chloé Zhao, grand prix du jury du festival de Deauville 2017. L'histoire d'un Sioux Lakota, champion de rodeo, dans la réserve de Pine Ridge, dans le Dakota du Sud, d'où est également originaire Leonard Peltier, prisonnier âgé et malade, dont le groupe demande la libération. Projection suivie d'un débat et du lancement de « 10 jours pour signer ». Centre Maurice Ravel, salle Raina, 25, avenue Louis Bréguet, Vélizy (16, arrêt L'Onde).

Infos : 01 30 24 03 20 / www.amnesty021.fr

Conférences historiques

Société d'histoire de Viroflay

Mardi 18 décembre à 9h30 | (1911 : la Grande Guerre),

mardi 22 janvier à 9h30 | (projection de photos du

voyage à Bordeaux). La Forge - 89, avenue du Général

Leclerc. Permanence chaque mardi à 9h30.

Visite guidée

de l'église Saint-Eustache

Œuvre Saint-Eustache

Dimanche 8 janvier de 14h30 à 17h

Découvrez le plus ancien patrimoine de la ville.

Eglise Saint-Eustache - 7, rue Jean Rey. Entrée libre.

Remise des prix du concours de nouvelles

Envie de vous lire

Samedi 19 janvier à 20h

L'association organise chaque année un concours de nouvelles. Cette année, 90 nouvelles ont été reçues, sur la thématique Destins croisés. La remise des Prix, dont celui du prix des lecteurs, se déroule dans le cadre de la Nuit de la lecture.

Auditorium - 74, avenue du Général Leclerc. Entrée libre.

Infos : www.envedevouslire.fr

Théâtre : Piège pour un homme seul

Solidarités Nouvelles pour le Logement

Vendredi 25 janvier à 20h30

Un jeune marié signale la disparition de son épouse. Lorsqu'elle est retrouvée, il ne reconnaît pas celle

qui se présente comme étant sa femme. Comédie policière de Robert Thomas par le Théâtre des Deux Rives de Versailles. Bénéfices reversés à l'association Solidarités Nouvelles pour le logement.

Salle Danoyr de Segonzac - 14, avenue des Combattants. Tarifs : 12 € - réduit : 6 €.

Infos et réservations : 06 51 36 70 44 / unviroflay.theatre@gmail.com (réservation conseillée).

Sorties et voyages

Viroflay loisirs

Samedi 26 janvier | Le compromis, comédie avec Michel Leeb et Pierre Arditi au Théâtre des nouveautés.

Jeudi 11 avril | Chicago au théâtre de Mogador.

Voyages : Du 6 au 15 mars : le Sultanat d'Oman

Du 13 au 20 mai : la Slovénie - Du 13 au 18 juin : la

Lombardie et les Alpes italiennes. Infos : 01 30 24 29 43.

POUR LE MAGAZINE DE FÉVRIER - MARS

Merci de faire parvenir votre actualité avant le 2

janvier à communication@ville.viroflay.fr

La rédaction publiera les informations et photos

en fonction de l'actualité et de la place



ACTIVITÉS DE CONSEILS EN GESTION DU PATRIMOINE

- ✓ Protection du conjoint/partenaire, de la famille
- ✓ Assurance-vie (stipulation pour soi-même, pour autrui)
- ✓ Donations entre vifs (pleine propriété, démembrant de propriété)
- ✓ Fiscalité IR et IFR, plus-values de cession, successions
- ✓ Complément de revenus à la retraite
- ✓ Développement du patrimoine immobilier
- ✓ Gestion des actifs financiers
- ✓ Protection sociale du chef d'entreprise
- ✓ Transmission du patrimoine professionnel
- ✓ Mise en place et accompagnement de l'épargne salariale



Patrick LABATUT
Expert en Gestion de Patrimoine
(Diplômé Universitaire d'Assurance)
7 rue du Docteur ROUX
78220 VIROFLAY (depuis 1987)
06 74 95 57 55 / patrick.labatut@active-r.fr




Ménage* • Repassage* • Vitres* • Jardinage*
Manutention • Déménagement
Bricolage • Montage et démontage de meubles
Peinture • Papier peint • Maçonnerie
Carrelage • Moquette • Parquet



* déduction fiscale de 30% pour les services à la personne, dans les conditions de l'article 199 nonies du CGI, sous réserve de modification de la loi de finance

Permanence à l'Hôtel de Ville de Viroflay
le jeudi de 10h30 à 12h00

CHANTIERS-YVELINES
01 30 70 61 76 • velizy@chantiers-yvelines.fr
Antenne de Vélizy - Viroflay
Centre Maurice Ravel • 25 avenue Louis Bréguet
78140 Vélizy-Villacoublay
Siège social : Versailles - 01 39 07 25 25
www.chantiers-yvelines.fr



BESOIN D'UN COUP DE MAIN ? FAITES TRAVAILLER UN DEMANDEUR D'EMPLOI !

L'association intermédiaire Chantiers Yvelines à Rambouillet favorise le retour à l'emploi sur le territoire sud-yvelines. Cette association intervient déjà chez de nombreux particuliers, mairies, associations et entreprises qui ont **besoin d'un coup de main**. Ses secteurs d'activités sont : **l'entretien des locaux, le jardinage, l'aide au déménagement et tous travaux de décoration et de rénovation**. En 2017, près de 900 donneurs d'ordre ont fait confiance à Chantiers-Yvelines avec 140000 heures de travail effectuées. En quête de salariés compétents ? Le personnel de Chantiers-Yvelines est prêt à vous rencontrer pour la réalisation de devis gratuit (sans engagement) et étudier avec vous la faisabilité de votre projet.



SERVICE À LA PERSONNE 19€30 DE L'HEURE AVANT DÉDUCTION FISCALE DE 50% (MÉNAGE, REPASSAGE, JARDINAGE)

**34 bis rue Gambetta (au dessus de l'école Gambetta)
RAMBOUILLET - 01 84 27 05 58**

rambouillet@chantiers-yvelines.fr - www.chantiers-y

Lundi au vendredi : 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 1

NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2018 - N°24

101

